

10 MORTS ET 10 BLESSÉS DANS UN CARAMBOLAGE À TIZI OUZOU

Le terrorisme routier continue d'endeuiller l'Algérie

P2



PROJET DE PRISON DE HAUTE SÉCURITÉ PRÉVUE À TINZROUFT

Tebboune réunit le chef d'état-major et le ministre de la Justice

P3

ARABIE SAOUDITE

**Les Houthis revendiquent des frappes
contre des sites énergétiques**

P11

ACCUSÉES D'AVOIR PROVOQUÉ DES FEUX DE FORÊTS

**4 individus placés
en détention provisoire**

P2

INCENDIES**La CNAS accélère la confection des nouvelles cartes Chifa**

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) s'emploie à accélérer la confection de nouvelles cartes Chifa et leur acheminement vers les wilayas touchées par les incendies, afin de les remettre à leurs titulaires dans les meilleurs délais possibles, a indiqué, hier, un communiqué de la Caisse. "La CNAS s'emploie à accélérer la confection de nouvelles cartes Chifa, tout en garantissant leur distribution rapide et leur acheminement directement vers les wilayas concernées, afin de les remettre à leurs titulaires dans les meilleurs délais possibles", a précisé la même source.

Selon le communiqué, la Caisse "accorde une attention particulière aux assurés sociaux et à leurs ayants droit, ayant perdu leurs médicaments, avec la prise de mesures exceptionnelles afin de leur permettre de se procurer à nouveau leurs médicaments immédiatement, pour garantir la continuité de la prise en charge sanitaire et éviter toute interruption du traitement". Dans le cadre de l'accompagnement sur le terrain, les moyens humains et matériels disponibles "ont été mobilisés, les équipes d'aide sociale renforcées et des sorties sur le terrain organisées dans les zones et communes touchées, permettant de "prendre directement en charge" les préoccupations des citoyens sur place, notamment les personnes âgées, les personnes aux besoins spécifiques, les enfants et les ayants droit, les personnes atteintes de maladies chroniques, ainsi que les cas sociaux et sanitaires nécessitant une intervention urgente".

La Caisse avait récemment annoncé la prise d'une série de mesures d'urgence au profit des assurés sociaux et de leurs ayants droit ayant perdu leurs cartes Chifa, à la suite des incendies qui ont touché certaines wilayas.

R.N

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**Lancement d'un master professionnel en marchés financiers islamiques**

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a annoncé le lancement, dès l'année universitaire 2026-2027, du premier master professionnel spécialisé dans les marchés financiers islamiques en Algérie. Cette nouvelle formation est mise en place en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

La formation sera supervisée par la COSOB, en partenariat avec l'Université d'Alger 3 et l'Institut de formation bancaire (IFB). Elle vise à associer l'enseignement académique à une expertise professionnelle et pratique adaptée aux exigences du secteur. Doté de 60 places pédagogiques, ce master s'adresse principalement aux professionnels des secteurs financier, bancaire et des assurances, ainsi qu'aux entreprises cotées en Bourse. Les candidats devront être titulaires au minimum d'une licence et disposer d'une expérience professionnelle dans un domaine lié à la formation.

D'une durée de deux ans, le cursus combinera enseignements théoriques et modules pratiques, assurés par des universitaires, des experts et des spécialistes de la finance islamique.

Cette initiative vise à renforcer les compétences nationales dans ce secteur et à accompagner la diversification des mécanismes de financement de l'économie. Elle devrait notamment favoriser le développement d'instruments tels que les Sukuk islamiques, contribuant ainsi à l'élargissement du marché financier algérien et à la consolidation de l'écosystème de la finance islamique.

R.N

10 MORTS ET 10 BLESSÉS DANS UN CARAMBOLAGE À TIZI OUZOU**Le terrorisme routier continue d'endeuiller l'Algérie**

Durant la période allant du 30 août au 5 septembre 2026, pas moins de cinquante-deux personnes sont décédées et 1908 autres ont été blessées dans 1447 accidents de la route survenus à travers le territoire national, selon un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le feuilleton macabre des accidents de la route qui, cette année, ont emporté tant et tant de vies continue d'endeuiller l'Algérie. Trois jours seulement après le grave accident enregistré dans la wilaya de Saïda en occasionnant 6 morts et un blessé, un autre, plus grave encore, a endeuillé, dans l'après-midi de la journée de lundi, la wilaya de Tizi Ouzou. En effet, dix personnes sont mortes et 10 autres ont été blessées dans un accident de la route, survenu à Tadmait, à l'ouest de la wilaya de Tizi Ouzou, ont indiqué les services de la Protection civile, dans un communiqué. La même source a précisé que les éléments de la Protection civile sont intervenus vers 16h39 pour secourir les victimes d'un carambolage entre un camion semi-remorque et plusieurs véhicules légers et utilitaires, sur la route nationale RN12 à hauteur de la commune de Tadmait au lieu-dit Vouïlef.

Les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de Draa Ben Khedda appuyés par les moyens humains et matériels de l'unité principale de ce même corps constitué se sont mobilisés pour prodiguer les premiers soins aux blessés avant de les évacuer vers les structures de santé les plus proches. Les corps sans vie des victimes ont été également transférés à la morgue de l'hôpital de la région. L'opération de secours s'est déroulée sous la supervision du directeur de wilaya de la protection civile. Le wali de Tizi-Ouzou Aboubakr Esseddik Boucetta s'est déplacé sur les lieux de l'accident pour s'enquérir de la situation de la prise en charge des blessés.

Cet accident est le plus meurtrier depuis le renversement, en juillet dernier, d'un bus, sans la wilaya de Boumerdès, avec 28 morts et 41 blessés. Pour limiter un tant soit peu les accidents impliquant les bus, les autorités ont lancé, au lendemain d'une opération d'acquisition de 10 000 nouveaux autocar. Durant la période allant du 30 août au 5 septembre 2026, pas moins de cinquante-



deux personnes sont décédées et 1908 autres ont été blessées dans 1447 accidents de la route survenus à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le directeur d'études à la Délégation nationale pour la sécurité routière, Lahcen Boukba, a indiqué, le 22 février dernier sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne, que pas moins de 3 838 personnes ont trouvé la mort à la suite d'accidents de la circulation en 2025. « 26 976 accidents corporels ont été enregistrés en 2025, faisant 37 020 blessés et 3 838 décès », avait-il souligné, précisant que « le nombre d'accidents a augmenté de 2,68 %, celui des décès de 2,62

% et le nombre de blessés a connu une hausse de 4,9 % ». Selon lui, le facteur humain est la principale cause de plus de 96 % de ces accidents. « Il s'agit principalement de l'inattention et de la baisse de vigilance des conducteurs, notamment en agglomération », avait expliqué Lahcen Boukba, « Il s'agit principalement de l'inattention et de la baisse de vigilance des conducteurs, notamment en agglomération. S'y ajoutent l'excès de vitesse, les dépassements dangereux, le refus de priorité, les manœuvres imprudentes, la non-utilisation des passages piétons et le non-respect des distances de sécurité », avait-il détaillé.

A.C

ACCUSÉE D'AVOIR PROVOQUÉ DES FEUX DE FORÊTS**4 individus placés en détention provisoire**

Quatre personnes ont été placées, lundi, en détention provisoire pour avoir provoqué des incendies dans le domaine forestier au niveau des wilayas de Sétif et de Tizi Ouzou, a indiqué un communiqué du Parquet de la République près le Pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale, près le tribunal de Sidi M'hamed. "En application des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le Pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale, près le tribunal de Sidi M'hamed, informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les crimes terroristes, subversifs et la criminalité organisée transnationale, et suite aux incendies de forêt enregistrés récemment dans certaines wilayas du pays, la même juridiction a

traité trois affaires liées à des groupes criminels s'adonnant à l'incendie du domaine forestier", a précisé le communiqué.

La première affaire concerne "le nommé Benmoumen Mehdi, qui a provoqué un incendie au milieu de broussailles denses et sèches à proximité du domaine forestier situé au niveau de la route des Puits, près de la résidence universitaire pour filles à Tizi Ouzou, où l'intéressé a été interpellé en flagrant délit par un groupe de citoyens.

Une séquence vidéo documentant l'acte d'incendie commis par cette personne sur les lieux du départ de feu a également été récupérée", ajoute la même source. Quant à la deuxième affaire, elle porte sur l'arrestation du nommé Mouzni Merzoug après avoir volontairement mis le feu au milieu de la forêt située au lieu-dit Ait Aïssa Ouziane, dans la commune de Maatka

(Tizi Ouzou). Une séquence vidéo documentant l'incendie provoqué par l'intéressé sur les lieux du départ de feu ainsi que ses jets de pierres contre les éléments de la Protection civile alors qu'ils procédaient à l'extinction des flammes a été récupérée, déclarant être sympathisant de l'organisation terroriste dénommée "MAK", a poursuivi le communiqué. La troisième affaire concerne "deux individus qui ont incendié des broussailles et des arbres forestiers dans la forêt de Mintano, située dans la commune de Tizi N'Bechar dans la wilaya de Sétif. Il s'agit des dénommés Chettibi Imad et Berbach Slimane, dont la présence sur les lieux de l'incendie a été confirmée par l'expertise scientifique". Sur la base de l'enquête préliminaire menée par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou et du service de recherche et d'investigation

de la Gendarmerie nationale de Sétif, "il a été procédé à l'arrestation des éléments du réseau criminel composé de quatre individus suspects. L'enquête a prouvé qu'ils ont mis le feu dans les domaines forestiers. "En date du 7 septembre 2026, et après présentation des suspects, des poursuites judiciaires ont été engagées à leur encontre en vertu d'une procédure d'information judiciaire pour les crimes d'actes subversifs visant à porter atteinte à la sécurité des personnes et de leurs biens, et d'incendie volontaire des domaines forestiers de l'Etat, des faits prévus et punis par l'article 87 bis du Code pénal et l'article 138 de la loi relative aux forêts et aux richesses forestières". Après audition des mis en cause, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire, a conclu le communiqué.

R.N

PROJET DE PRISON DE HAUTE SÉCURITÉ PRÉVUE À TINZROUFT

Tebboune réunit le chef d'état-major et le ministre de la Justice

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, également chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, a présidé hier mardi une réunion de travail consacrée au projet de transformation d'une caserne militaire située dans l'extrême sud du pays en établissement pénitentiaire de haute sécurité.

La réunion s'est tenue en présence du général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, ainsi que de hauts responsables militaires et du directeur général de l'administration pénitentiaire.

Selon un communiqué de la présidence de la République, les discussions ont notamment porté sur l'état d'avancement des travaux visant à transformer la caserne militaire de Tinzrouft, dans le Grand Sud, en une prison destinée aux barons de la drogue et aux trafiquants. Les responsables ont également examiné les modalités de sa remise au ministère de la Justice et sa future mise en service.

La décision de convertir cette infrastructure militaire en établissement pénitentiaire hautement sécurisé avait été prise récemment lors d'une réunion du Haut Conseil de sécurité. Elle s'inscrit dans le cadre des mesures visant à renforcer la lutte contre le trafic de stupéfiants, la contrebande et le commerce des psychotropes. Située dans la région désertique de Tinzrouft, entre Reggane et Bordj Badji Mokhtar, à l'ouest du massif du Hoggar, la zone est réputée pour ses conditions climatiques extrêmement difficiles, avec des températures pouvant atteindre 52 degrés Celsius et une grande rareté des ressources en eau. Elle est ainsi surnommée « le désert de la soif » ou « le désert de la mort ».

Sur les réseaux sociaux, le projet a suscité de nombreuses réactions, certains internautes allant



jusqu'à qualifier le futur établissement de « Guantanamo algérien ». Cette appellation a toutefois été critiquée par l'avocat et ancien magistrat Habib Achi.

Selon lui, l'utilisation de ce terme porte atteinte à l'image de l'Algérie. Il a rappelé que « Guantanamo » désigne historiquement et juridiquement le centre de détention américain situé sur la base navale de Guantanamo, à Cuba. Employer cette appellation pour désigner une prison algérienne pourrait, selon lui, laisser croire à l'existence d'un

établissement échappant au droit et au contrôle de l'État. L'ancien magistrat précise qu'il s'agit plutôt d'une nouvelle prison de haute sécurité destinée aux personnes condamnées pour des crimes graves, notamment liés au trafic de drogue et à la criminalité organisée. L'établissement sera placé sous l'autorité du ministère de la Justice et de l'administration pénitentiaire, conformément à la législation algérienne et sous le contrôle des autorités judiciaires compétentes.

Mahdi. B

Une étape décisive pour réorganiser les relations algéro-maliennes

Réunion de la Haute Commission mixte entre l'Algérie et le Mali

La Haute Commission mixte algéro-malienne se réunira demain, mercredi, dans une démarche susceptible de contribuer au renforcement des relations bilatérales entre les deux pays.

Cette réunion constitue une étape importante dans le processus de rétablissement des relations entre Alger et Bamako, après une période de fortes tensions marquée notamment par le rappel réciproque des ambassadeurs, la fermeture des espaces aériens et la rupture des relations diplomatiques, à la suite de la destruction d'un drone malien ayant pénétré dans l'espace aérien algérien.

La rencontre devrait notamment déboucher sur la signature de plusieurs accords sectoriels dans les domaines du commerce, de l'énergie,

ainsi que de la concertation politique, sécuritaire et du renseignement. Le transport pourrait également figurer parmi les secteurs concernés.

Cette réunion devrait ainsi insuffler une nouvelle dynamique aux relations algéro-maliennes, qui ont commencé à s'apaiser après la visite à Alger du Premier ministre malien, Abdoulaye Maïga.

Ce rapprochement intervient alors que la région du Sahel fait face à une recrudescence des activités des groupes terroristes. Les régimes issus des changements politiques au Mali, au Niger et au Burkina Faso, réunis au sein de l'Alliance des États du Sahel, peinent à contenir cette menace malgré le soutien russe.

La réunion de la Haute Commission intervient

également quelques jours après une tentative de coup d'État au Niger, à la suite de laquelle l'Algérie a apporté un soutien militaire à Niamey. Cette démarche illustre le rôle que l'Algérie pourrait jouer dans les efforts visant à consolider la sécurité et la stabilité dans la région.

Alger et Niamey ont d'ailleurs souligné que leur proximité géographique imposait une coopération étroite et une action commune au service de la stabilité régionale.

Enfin, la réunion de la Haute Commission sera précédée par une visite attendue du président malien Assimi Goïta en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Ab. N

Lutte contre la drogue

L'Algérie plaide à Vienne pour une coopération africaine renforcée

Une délégation algérienne, conduite par le directeur général (DG) de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Tarek Kour, participe, à partir de mardi à Vienne (Autriche), aux travaux de la 33e réunion des chefs des services nationaux chargés de l'application des lois sur les drogues en Afrique (HONLEA-Afrique), indique un communiqué de l'Office. "M. Kour préside la délégation algérienne participant aux travaux de la 33e réunion des chefs des services nationaux chargés de l'application des lois sur les drogues en Afrique (HONLEA-Afrique), qui se tient du 8 au 11 septembre au Centre international de Vienne", pré-

cise la même source. La délégation algérienne est composée de cadres du ministère de la Justice, de représentants des services de sécurité et de représentants de la Mission permanente de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Vienne.

La participation algérienne à cette importante rencontre régionale, qui réunit les chefs et représentants des services nationaux africains chargés de l'application des lois sur les drogues, ainsi que des représentants de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et de la Commission de l'Union africaine (UA), s'inscrit dans le cadre de "la

volonté de renforcer la coopération régionale et internationale et de coordonner les efforts visant à lutter contre le phénomène de la drogue et son trafic illicite". Cette rencontre constitue également "une opportunité pour l'Algérie de mettre en avant son expérience nationale et sa vision en matière de lutte contre la drogue et de prévention de la toxicomanie, ainsi que de promouvoir une approche africaine plus coordonnée et efficace, notamment face à l'évolution rapide des réseaux de trafic illicite et du caractère transnational de la criminalité organisée", a expliqué le communiqué.

R.N

ANIE

Validation de la liste des coordinateurs communaux

Les membres du Conseil de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) ont validé la liste des coordinateurs communaux à travers 1.541 communes réparties sur 69 wilayas, dans le cadre de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre

prochain, a indiqué un communiqué de l'Autorité. A ce titre, "le président de l'ANIE, M. Saad Arous, a présidé, lundi soir, une réunion du Conseil de l'Autorité indépendante, au cours de laquelle ses membres ont examiné et adopté la liste des coordinateurs communaux à travers les 1.541 communes réparties sur 69 wilayas, à

l'occasion de l'élection des membres des APC et des APW prévue le 28 novembre 2026, et ce, conformément aux dispositions de l'article 26 de l'ordonnance N 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée", précise la même source. "Conformément aux dispositions de l'article 32 bis de l'or-

donnance N 21-01, modifiée et complétée, précitée, les membres du Conseil de l'Autorité indépendante ont examiné et adopté la liste des coordinateurs communaux, membres des commissions spéciales, au niveau des 69 wilayas", ajoute le communiqué.

R.N

ELECTIONS LOCALES

Les conditions de candidature et la composition des listes

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a dévoilé les principales conditions à remplir pour se porter candidat aux élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 28 novembre 2026. Elle a également précisé les règles encadrant la constitution et la validation des listes électorales.

Ces dispositions s'inscrivent dans le cadre de l'ordonnance n°21-01 portant loi organique relative au régime électoral, telle que modifiée et complétée.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Pour être éligible, le candidat doit notamment être inscrit dans la circonscription électorale où il se présente et être âgé d'au moins 23 ans le jour du scrutin. Il doit également être de nationalité algérienne et justifier de sa situation vis-à-vis du service national, soit par son accomplissement, soit par une dispense. Les personnes ayant fait l'objet d'une condamnation définitive à une peine privative de liberté pour crime ou délit, sans avoir été réhabilitées, ne peuvent pas se présenter, à l'exception des infractions commises involontairement. Le candidat doit par ailleurs être en règle avec l'administration fiscale, notamment par le paiement des sommes dues, leur rééchelonnement ou la preuve d'une non-imposition.

L'ANIE rappelle également que les candidats ne doivent pas être publiquement associés à des milieux financiers ou d'affaires suspects ni être susceptibles d'influencer directement ou indirectement la liberté de choix des électeurs. Les titulaires de certaines fonctions incompatibles avec l'exercice d'un mandat électif sont également exclus.

COMPOSITION DES LISTES

Le nombre de candidats inscrits sur une liste ne doit pas dépasser le nombre de sièges à pourvoir, augmenté de sept candidats lorsque le nombre de sièges est impair et de six lorsqu'il est pair. Les listes doivent également respecter plusieurs critères de représentation. Un tiers des candidats doit être composé de femmes dans les communes de plus de 20 000 habitants. La moitié des candidatures au moins doit revenir à des personnes âgées de 40 ans au maximum le jour du scrutin. En outre, au moins un tiers des candidats doivent disposer d'un niveau d'enseignement universitaire. Une même personne ne peut figurer sur plusieurs listes ou se présenter dans plusieurs circonscriptions. Une liste ne peut par ailleurs compter plus de deux membres d'une même famille, selon les degrés de parenté ou d'alliance prévus par la loi.

DOSSIER ET PARRAINAGE

Le dossier de candidature comprend notamment la liste des candidats, leurs informations personnelles, les certificats de nationalité et d'inscription électorale, ainsi que les justificatifs relatifs au service national, au niveau d'instruction et à la situation fiscale. Des photographies récentes et les documents relatifs au mode de parrainage doivent également être fournis.

Les listes peuvent être présentées par un ou plusieurs partis politiques ou sous la forme de listes indépendantes. Les partis ayant obtenu plus de 4 % des suffrages exprimés lors des dernières élections locales, ou disposant d'au moins dix élus dans les assemblées locales de la wilaya concernée, peuvent les parrainer.

Les autres partis, notamment ceux participant pour la première fois, ainsi que les listes indépendantes, doivent recueillir 35 signatures d'électeurs par siège à pourvoir.

Enfin, les listes présentées dans les nouvelles wilayas bénéficient, sous certaines conditions, d'une exemption de cette obligation de signatures. Des dispenses peuvent également être accordées concernant la représentation féminine dans les cas prévus par la législation.

R.N

ALLEMAGNE

Les exportations reculent en juillet

La dynamique des exportations allemandes s'est essouffie en juillet, avec un premier repli depuis janvier, a indiqué mardi l'office statistique Destatis. Les exportations de marchandises ont baissé de 0,8% par rapport au mois précédent, à 138,2 milliards d'euros, pénalisées par une demande moins forte en provenance de la zone euro et de la Chine. Les analystes tablaient aussi sur un recul mais moindre, de 0,5%. Ce repli s'explique par une baisse des exportations de 9,5% vers la Chine, à 5,6 milliards d'euros et de 2,8% vers la zone euro, à 53,9 milliards d'euros, selon Destatis. L'économie allemande a surpris au premier semestre, les exportations ayant tiré la croissance, avec les dépenses publiques, conduisant plusieurs instituts de conjoncture allemands à revoir en hausse leurs prévisions de croissance sur l'année, à 1,4% notamment. En juillet, la première destination des ventes allemandes est restée les Etats-Unis, à 14,4 milliards d'euros, soit un bond de 19,1% sur un mois, tandis que les importations en provenance de la première économie mondiale ont reculé de 8,2% sur un mois. Les importations ont dans l'ensemble diminué de 5,7% en juillet, à 116,9 milliards d'euros, faisant mécaniquement augmenter le solde positif de la balance commerciale à 21,3 milliards d'euros.

Les commandes industrielles de juillet, publiées vendredi, ont enregistré un troisième mois consécutif de progression, sur fond de climat des affaires sensiblement amélioré ces derniers mois. En revanche, Destatis a fait état lundi d'un recul de la production industrielle allemande en juillet, signe que le secteur semble désormais ressentir de plus en plus les effets des incertitudes géopolitiques mondiales. R.E

MARCHÉS EN ASIE

Le yen toujours plus fort face au dollar

Le yen continue d'enregistrer des gains, hier, face au dollar, se rapprochant de son record de l'année, les investisseurs pariant sur une hausse des taux au Japon. La devise japonaise est particulièrement stimulée depuis la semaine dernière par les attentes de relèvement des taux directeurs japonais en septembre, de même que des spéculations autour d'une possible action de soutien de Tokyo sur le marché des changes, en pleine progression de l'inflation. Le yen a grimpé au total d'environ 4% face au dollar depuis la semaine dernière. Hier, le billet vert est brièvement tombé à 152,89 yens, à faible distance du record de l'année atteint en février (152,10 yens). Peu avant 04H00 GMT, il valait 153,28 yens.

R.E

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

La production de médicaments pour le marché tanzanien à l'étude

Une délégation du secteur en Tanzanie effectuera en octobre prochain une visite de travail, pour examiner les opportunités de partenariat et d'investissement et explorer les moyens d'échanger les expertises et de transférer le savoir-faire algérien, en vue de contribuer au développement et au renforcement des capacités de l'industrie pharmaceutique tanzanienne.



Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, lundi, l'ambassadeur de Tanzanie auprès de l'Algérie, Mobhare Holmes Matinyi, avec lequel il a examiné les opportunités de coopération et de partenariat, notamment la possibilité de produire des médicaments destinés au marché tanzanien au niveau des unités industrielles algériennes, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux parties ont passé en revue les opportunités et les perspectives de renforcement des relations de coopération et des échanges commerciaux entre les deux

pays dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et des dispositifs médicaux, à la faveur de "l'intérêt porté par la Tanzanie aux capacités dont dispose l'Algérie dans ce domaine", a précisé le communiqué. Les deux parties ont également abordé le memorandum d'entente signé entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et son homologue tanzanienne, en tant que cadre destiné à renforcer la coopération institutionnelle et l'échange d'expertises dans le domaine de la réglementation et du contrôle des produits pharmaceutiques, tout en facilitant le processus d'enregistrement mutuel des médica-

ments, a ajouté la même source. Il a aussi été question des préparatifs de la visite de travail, prévue en octobre, d'une délégation du secteur en Tanzanie, pour examiner les opportunités de partenariat et d'investissement et explorer les moyens d'échanger les expertises et de transférer le savoir-faire algérien, en vue de contribuer au développement et au renforcement des capacités de l'industrie pharmaceutique tanzanienne. Les deux parties ont, par ailleurs, examiné la possibilité de produire des médicaments destinés au marché tanzanien au niveau des unités industrielles algériennes en fonction de ses besoins, en accordant une im-

portance particulière à la formation des ressources humaines et au transfert d'expertises, de manière à renforcer les capacités locales et à favoriser l'établissement de partenariats industriels durables entre les deux pays. Au terme de la rencontre, les deux parties ont souligné l'importance de poursuivre la coordination et le travail conjoint en vue de concrétiser les opportunités de coopération disponibles, au service des intérêts communs des deux pays et de manière à contribuer au renforcement de la sécurité et de la souveraineté pharmaceutiques sur le continent africain.

R.E

MINES

vers le renforcement de la coopération algéro-indienne

Le ministre des Mines et de l'Industrie minière, Mourad Hanifi, a reçu lundi à Alger, l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur minier, a indiqué un communiqué du ministère. L'audience, qui s'est déroulée au siège du ministère, a été l'occasion pour les deux parties de passer en revue l'état de la coopération bilatérale dans le secteur minier et d'examiner les voies et moyens nécessaires pour la renforcer, a ajouté le communiqué. L'ambassadrice a salué la qualité et la profondeur des relations algéro-indiennes, en

qualifiant l'Algérie de partenaire "clé et stratégique" en Afrique, réaffirmant la volonté de son pays de donner une impulsion majeure à la coopération économique bilatérale. Elle a exprimé le vif intérêt des grands opérateurs économiques et des entreprises indiennes pour les opportunités offertes par le secteur minier algérien, notamment à la faveur du nouveau cadre législatif attractif régissant les investissements dans le domaine minier, précise la même source. Dans sa déclaration, l'ambassadrice a mis un accent particulier sur la pleine disposition de l'Inde à engager des actions concrètes en ce qui a trait au transfert technologique à

travers la mise à profit du savoir-faire de pointe des entreprises indiennes au service de la modernisation de la chaîne de valeur minière locale algérienne, l'accompagnement de la stratégie algérienne de transformation à forte valeur ajoutée des ressources minérales, l'initiation des joint-ventures mutuellement bénéfiques pour la recherche et la cartographie et l'exploitation minière avancée. Mme Kulkarni n'a pas manqué de souligner l'importance d'un "agenda de travail partagé", visant la concrétisation de cette coopération dans les plus brefs délais, conclut le communiqué.

R.E

LIGNE FERROVIAIRE RELIANT LE NORD DU PAYS À TAMANRASSET

Préparatifs pour le lancement du projet

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djelaloui, a présidé, lundi à Alger, une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs en cours pour le lancement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant le Nord du pays à Tamanrasset, via Laghouat, Ghardaïa, El Meniaa et In Salah, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres centraux, des Présidents-directeurs généraux

et des Directeurs généraux des entreprises de réalisation, ainsi que des bureaux d'études nationales chargés des études et du suivi, intervient en application des instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, concernant l'accélération de la réalisation de ce projet stratégique considéré comme la "priorité absolue" du secteur. La rencontre a permis de faire le point sur l'état d'avancement des prépa-

ratifs relatifs au lancement du projet de la ligne ferroviaire El Meniaa-Tamanrasset, notamment le tronçon reliant El Meniaa au point kilométrique 216, dont la réalisation est confiée à des entreprises publiques.

A cette occasion, le ministre a abordé les dispositions en cours pour le lancement de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa sur une distance de 495 km, à travers la mise à disposition de toutes les conditions nécessaires, ajoute le communiqué. Il a souligné l'import-

ance stratégique que revêtent ces projets ferroviaires, relevant la nécessité d'accélérer la finalisation des procédures restantes dans les plus brefs délais. Il a en outre appelé les différents acteurs et entreprises à intensifier la coordination et le suivi et à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires pour que les chantiers puissent démarrer dans les plus brefs délais.

R.E



TISSEMSILT

Neuf établissements scolaires raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz



N neuf nouveaux établissements scolaires relevant des trois paliers d'enseignement ont été raccordés, dans la wilaya de Tissemsilt, aux réseaux d'électricité et de gaz, en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de la wilaya. La chargée de communication de cette société, Samia Saad, a indiqué que l'opération concerne six établissements scolaires situés dans la commune de Tissemsilt, chef-lieu de wilaya, qui ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz.

Il s'agit notamment de deux écoles primaires situées à Aïn El Kerma, dans la nouvelle ville "Boumangouche", de l'école primaire "Chouki Djilali", sur la route de Hamadia, d'une autre école primaire implantée sur le même axe, ainsi que d'une école située au quartier Hassan.

Les travaux de raccordement au gaz naturel de l'école du quartier des 4.960 logements se poursuivent par ailleurs à un stade avancé et devraient être achevés prochainement.

La même responsable a précisé que l'opération a également concerné deux établissements d'enseignement moyen implantés dans la zone d'Aïn El Kerma, au quartier Boumangouche, dans la commune de Tissemsilt. Le coût de leur raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz est estimé à près d'un million de dinars.

Concernant l'enseignement secondaire, Mme Saad a indiqué qu'un lycée situé à Aïn El Kerma, dans le quartier Boumangouche, a également été raccordé aux réseaux d'électricité et de gaz, pour un montant de 848.000 DA.

Au total, une enveloppe d'investissement de plus de 5,7 millions de DA a été consacrée à la réalisation des différentes opérations de

raccordement, dans le cadre des efforts déployés par la société pour assurer la mise en service des nouveaux établissements scolaires dans les délais impartis.

Ces opérations devraient contribuer à garantir des conditions favorables d'accueil des élèves et à assurer un bon démarrage de la nouvelle année scolaire.

La même responsable a, par ailleurs, indiqué que les efforts de la Direction se poursuivraient pour concrétiser les différents projets inscrits dans les programmes de l'Etat à travers l'ensemble des communes et dans plusieurs secteurs, notamment l'éducation, l'enseignement supérieur, l'agriculture et les ressources en eau.

Ces actions visent à répondre aux attentes des citoyens et aux exigences liées aux missions de la société en tant que service public, tout en œuvrant à améliorer la satisfaction de ses clients, a-t-elle souligné.

Régions

ILLIZI

Plusieurs projets d'aménagement urbain réalisés

Une série de projets d'aménagement urbain ont été réalisés dans la wilaya d'Illizi durant le premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction (DUAC).

Ces opérations ont porté sur le revêtement et la réhabilitation de routes, l'aménagement d'espaces verts, ainsi que la viabilisation de lots destinés à accueillir des logements et des équipements publics, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Hamza Bara. Il s'agit notamment de la réalisation et de la réhabilitation de 4 km de voirie au chef-lieu de wilaya, ciblant les axes dégradés et de l'aménagement de 4,5 km de routes secondaires au niveau du plan d'occupation des sols (POS-13), où sont implantés 500 logements déjà attribués à leurs bénéficiaires, selon le responsable. Ce programme de développement a également permis la réalisation de 4 km de routes dans la commune de Bordj Omar Driss, en plus d'un axe de 4 km dans la localité de TFT "Tin Fouyé Tabankort", a ajouté M. Bara.

La commune d'In-Amanas a, pour sa part, bénéficié de la réalisation de 5 km de voirie dans la cité "El-Wiam" des 200 logements ruraux, a-t-il poursuivi. S'agissant de l'amélioration urbaine, de nombreux projets ont été concrétisés, à l'instar de la création d'un espace vert de 4 hectares aménagé à l'entrée Nord de la ville d'Illizi et l'aménagement de la place jouxtant le siège de la wilaya, selon le DUAC.

RELIZANE

75 millions de DA pour l'alimentation en eau potable dans les zones rurales

Une enveloppe financière de plus de 75 millions de DA a été consacrée à la réalisation de projets visant à renforcer l'alimentation en eau potable dans des zones rurales de la commune de Relizane, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur local de l'Hydraulique, Khaled Gueilli.

Selon le même responsable, les travaux de ces projets, lancés récemment, visent à "renforcer et améliorer" l'approvisionnement en eau potable et à garantir un meilleur service public au profit de plus de 500 habitants des zones rurales des douars "El Bakhatia" et "El Djelti", relevant territorialement de la commune de Relizane. Ces opérations de développement portent notamment sur la réalisation et l'équipement d'une station de pompage d'une capacité de 860 mètres cubes/jour, ainsi que de deux réservoirs d'eau d'une capacité respective de 200 et 100 mètres cubes. Elles comprennent également la réalisation de conduites principales et secondaires en PEHD destinées à la distribution, sur une longueur totale de 8.160 mètres.

Les délais de réalisation de ces projets sont compris entre 8 et 10 mois, leur réception étant prévue avant l'été prochain, a précisé le même source.

Ces projets permettront d'augmenter les capacités de stockage et d'assurer des quantités suffisantes d'eau potable au profit de plus de 100 foyers dans les douars "El Djelti" et "El Bakhatia", tout en garantissant une distribution régulière et quotidienne de cette ressource essentielle.

SIDI BEL-ABBÈS

Campagne de sensibilisation en faveur des micro-entreprises

Une campagne d'information et de sensibilisation est menée à Sidi Bel-Abbès, avec pour objectif de soutenir les micro-entreprises, d'améliorer leurs performances et d'accompagner leur développement économique, à l'initiative de l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), en coordination avec plusieurs organismes partenaires, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Le directeur de l'antenne locale de la NESDA, Houari Mahla, a indiqué que cette campagne, qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche nationale, vise à accompagner les porteurs de projets et les micro-entreprises ayant bénéficié des différents dispositifs d'aide, afin d'insuffler une nouvelle dynamique à leurs activités et d'élargir le nombre de bénéficiaires des mécanismes et programmes de soutien disponibles. Les conditions d'accès à ces dispositifs concernent notamment les entreprises privées en activité employant entre deux et six salariés, ainsi que les artisans titulaires d'une carte professionnelle. Elles s'adressent également aux jeunes âgés de 18 à 20 ans, sous réserve de justifier l'exercice effectif de leur activité durant la dernière année. Un programme d'action en plusieurs étapes a été arrêté pour l'ensemble du mois de septembre afin de concrétiser cette initiative. Il prévoit, du 6 au 15 septembre, le lancement d'une campagne d'information numérique destinée à faire connaître les opportunités et les différents programmes de soutien et de promotion. Du 16 au 25 septembre, des visites de terrain et des rencontres directes avec les chefs d'entreprise concernés seront organisées sur leurs lieux d'activité, afin de s'enquérir de la situation de leurs entreprises, d'identifier leurs besoins et de les orienter vers les dispositifs appropriés.

Enfin, du 25 au 30 septembre, un bilan évalatif global des résultats de l'opération au niveau local sera élaboré. Cette démarche vise à accompagner entre 25 et 30 entreprises et bénéficiaires, en vue de leur intégration dans les différents parcours de développement prévus, selon la même source.

CHLEF

Ouverture de 4 marchés de proximité pour la vente de fournitures scolaires



La Direction du commerce intérieur et de la régulation du marché national de Chlef a procédé à l'ouverture de quatre (4) marchés de proximité dédiés à la commercialisation des fournitures scolaires à des prix compétitifs, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris lundi auprès de cette instance.

Le directeur local du commerce, Mohamed Bouziane, a indiqué que cette initiative vise à assurer la disponibilité des fournitures scolaires durant la rentrée. Les quatre marchés ont été ouverts dans les communes de Chlef, Sidi Okkacha, Oued Fodda et Boukadir, en tenant compte de la répartition géographique afin de permettre aux différentes régions de la wilaya d'en bénéficier. Il a également relevé l'importante participation des opérateurs économiques et les prix

compétitifs proposés. Chaque marché dispose, par ailleurs, d'un point de vente des manuels scolaires pour tous les niveaux, et des artisans spécialisés dans la confection de vêtements, notamment les tabliers scolaires, participent à l'opération. Des offres promotionnelles et compétitives sont également proposées à cette occasion.

Au restaurant universitaire central de la commune de Chlef, l'APS a constaté une forte affluente au niveau du marché des fournitures scolaires, notamment pour l'achat des livres, tabliers et cartables. Les citoyens ont salué cette initiative, qui selon eux "devrait contribuer à baisser les prix et à renforcer la concurrence entre commerçants et opérateurs économiques". Plusieurs exposants ont confirmé la disponibilité d'un large éventail de

fournitures scolaires, de différentes marques et prix, permettant aux consommateurs de disposer d'un choix diversifié, tout en rapprochant les produits nationaux et les services commerciaux du consommateur local et en contribuant à lutter contre la spéculation et les hausses injustifiées des prix.

Parallèlement à cette activité, la Direction du commerce intérieur et de la régulation du marché national a mobilisé des équipes de terrain chargées de suivre la disponibilité des produits, de contrôler leur qualité ainsi que le respect des conditions et normes de commercialisation et de vente. Des campagnes de sensibilisation sont également organisées au profit des opérateurs économiques afin de les encourager à participer à cette opération commerciale et de solidarité.

Boumerdes : Travaux de maintenance sur des tronçons de la voie d'évitement des Issers et de la RN12

La Direction des travaux publics de la wilaya de Boumerdes a procédé à la réduction de deux voies à une seule sur certains tronçons de la voie d'évitement de la ville des Issers, dans sa partie reliant Si Mustapha à Bordj Menail, ainsi que sur la RN12, en raison de travaux de maintenance. Selon un communiqué des services de la wilaya, cette mesure intervient dans le cadre de travaux d'entretien des joints des ouvrages d'art. La circulation sera ainsi réduite à une seule voie, dans les deux sens, au niveau des ouvrages situés sur l'oued Issers, à la sortie de la ville des Issers, ainsi qu'au niveau de l'échangeur de Bousbaâ, au point kilométrique (PK) 15+500, afin de permettre la réparation des joints des ponts. Les travaux portent sur la réparation de neuf (9) joints répartis sur trois (3) ouvrages d'art et pour une durée de

15 jours. Ils s'inscrivent dans le cadre du programme périodique de préservation et de maintenance des ouvrages d'art, visant à renforcer leur sécurité, améliorer le confort et la sécurité des usagers et maintenir la circulation dans les meilleures conditions possibles.

La Direction des travaux publics appelle les usagers à privilégier l'ancienne voie d'évitement ainsi que la voie d'évitement traversant la ville des Issers, afin d'éviter les zones de travaux.

Elle précise que la réalisation de ces opérations est impossible en présence d'un trafic routier, et nécessite la mise en place de mesures spécifiques pour assurer la sécurité des usagers et organiser la circulation. Les services concernés ont aussi présenté leurs excuses aux automobilistes pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

CONSTANTINE (TRANSPORT SCOLAIRE)

Une convention entre l'APC d'El Khroub et l'ETUSC

Une convention portant renforcement de la flotte du transport scolaire vient d'être signée entre l'Assemblée populaire communale APC d'El Khroub (Constantine), et l'Etablissement public de transport urbain et suburbain (ETUSC), a indiqué lundi le président de cette collectivité locale M. Mehdi Daas. La convention prévoit la mobilisation des moyens de transport adaptés afin de garantir le service au profit des élèves, conformément aux besoins établis, a expliqué la même source. Le démarrage du service est fixé au premier jour de la rentrée scolaire, soit le 21 septembre 2026, a fait savoir M. Daas. L'initiative a pour objectif d'assurer un transport scolaire régulier, organisé et sécurisé pour un meilleur rendement scolaire et vise également à prévenir tout retard ou perturbation dans le transport, selon la même source.

GUELMA

Production de 2,13 millions de quintaux de tomates industrielles

Une production totale de 2,13 millions de quintaux de tomates industrielles, dont une grande partie est destinée aux unités de transformation, a été réalisée dans la wilaya de Guelma au terme de la campagne de récolte de la saison agricole 2025-2026, a indiqué, lundi, le directeur des services agricoles (DSA), Rachid Rehamnia.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la quantité produite au cours de la saison actuelle est "sensiblement équivalente à celle de la saison écoulée", ce qui confirme, selon lui, "le développement significatif de cette filière au cours des dernières années".

Le DSA a également précisé que la récolte de tomates industrielles, effectuée entre juillet et fin août derniers, a concerné une superficie plantée de 2.661 hectares répartis dans différentes communes de la wilaya, pour un rendement de 830 quintaux par hectare. Plus de 1,7 million de quintaux de la quantité produite ont été acheminés vers 12 unités de transformation (pour la production de concentré de tomates en conserves), dont 5 unités situées dans les communes de Bouati-Mahmoud, d'El Fedjoudj, de Belkheir, de Boumahra-Ahmed, et d'Ain Ben Beida, selon le même responsable qui a rappelé que les autres unités de transformation sont situées dans des wilayas voisines, notamment Annaba, Skikda et El Tarf.

Le reste de la production est mise sur le marché local pour la consommation en l'état, a conclu le DSA.

ORAN

Création d'un réseau de coordination des services de réanimation

La Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oran a mis en place, un réseau de coordination destiné à améliorer la prise en charge des patients, nécessitant des soins de réanimation médicale et à optimiser leur orientation entre les différents établissements de santé, a indiqué lundi le directeur de la santé, Kaci Abdellah.

Ce réseau permettra de "mettre en relation" les différents établissements de santé de la wilaya, disposant de services de réanimation médicale, au nombre d'une dizaine, notamment l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) "1er Novembre 1954", le Centre hospitalo-universitaire (CHU) "Dr Benzerdjeb" et le pôle des urgences médico-chirurgicales d'Oued Tlélat, ainsi que les établissements publics hospitaliers (EPH) d'El Mohgoun, d'El Kerma, d'En-Nedjma et d'Ain El Turk, a précisé M. Kaci. Cette démarche, vise, également à "renforcer la coordination entre ces structures et à améliorer les mécanismes d'orientation des patients, dont l'état de santé nécessite une prise en charge en réanimation, en assurant une utilisation optimale des capacités disponibles, notamment en matière de lits et d'équipements médicaux".

Dans le cadre de ce dispositif, une application numérique a été développée afin de permettre aux professionnels de santé de "consulter, en temps réel, la disponibilité des lits de réanimation au niveau des établissements concernés", a ajouté le responsable.

Cet outil "devra faciliter l'accès aux informations relatives aux capacités d'accueil et contribuer à une orientation plus rapide des patients vers les structures disposant de lits disponibles", a-t-il expliqué.

Le lancement officiel de ce réseau est prévu "très prochainement". Il constitue une "première expérience de ce type dans la région Ouest du pays", selon M. Kaci, qui a souligné l'importance de ce dispositif numérique dans l'amélioration de la coordination entre les établissements de santé et la prise en charge des patients nécessitant des soins de réanimation.

BÉCHAR

Convention de partenariat entre l'Université Tahri-Mohamed et l'EPMC



Une convention de partenariat a été signée récemment entre

l'Université Tahri-Mohamed de Béchar (UTMB) et l'Entreprise de production des matériaux de construction (EPMC), visant à établir un cadre de coopération et de collaboration entre les deux parties, ont indiqué lundi les services de la wilaya. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence des autorités locales ainsi que des responsables de l'UTMB et de l'EPMC. Cette convention s'inscrit dans le cadre du renforcement de la

coopération dans les domaines de la formation, de la recherche scientifique, du développement technologique et de l'innovation, a précisé la même source. Ce partenariat vise notamment à favoriser l'échange d'expériences et d'expertises entre les deux parties, à rapprocher la recherche scientifique des besoins du secteur industriel et à promouvoir la recherche appliquée dans le domaine de la production des matériaux de construction. La convention permettra également aux étudiants de l'UTMB de bénéficier, à l'avenir,

de stages pratiques au sein des structures de l'EPMC, leur offrant ainsi l'opportunité de consolider leurs connaissances théoriques par une expérience professionnelle en milieu industriel.

La conclusion de cet accord constitue une étape supplémentaire dans le renforcement des relations entre l'université et le secteur économique local, tout en contribuant à rapprocher la formation universitaire, la recherche scientifique et les exigences du monde professionnel, a-t-on souligné.

Bouira : Réception de 9 nouveaux établissements scolaires

Neuf nouveaux établissements scolaires ouvriront leurs portes aux élèves à Bouira à partir de ce mois de septembre à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'Education nationale.

Il s'agit de quatre collèges d'enseignement moyen (CEM), d'un lycée et de quatre groupes scolaires du cycle primaire, réalisés dans le cadre de l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves à travers quelques communes de la wilaya, a indiqué le directeur de l'Education nationale, Fatah Bouchareb.

"L'ouverture de ces nouveaux établissements à Ain Tork, Lakhdaria, Ain Laâloui, El Hachimia, Bouira et Sour El-Ghozlane, vise à renforcer les capacités d'accueil du secteur et contribuer à réduire la pression sur les structures existantes dans les différentes communes de la wilaya", a expliqué M. Bouchareb.

Le même responsable a précisé, en outre, que ces structures nouvellement réalisées "permettront de répondre aux besoins induits par l'évolution des effectifs scolaires, notamment dans les zones où de

nouveaux quartiers et habitations ont été réalisés ces dernières années".

Les quatre groupes scolaires du cycle primaire ont été bâtis au chef-lieu de wilaya et à Sour El-Ghozlane, est-il précisé.

"Les opérations de préparation se poursuivent afin de permettre la mise en service de ces structures dans les délais", a relevé M. Bouchareb, ajoutant que pour assurer une rentrée scolaire calme et sereine, la wali de Bouira, Houria Aggoune, suit de très près l'évolution des travaux de réalisation de tous ces projets qui sont à leur phase finale.

Au cours de ses dernières visites effectuées dans ces communes, Mme Aggoune a insisté auprès des entreprises réalisatrices pour qu'elles respectent, entre autres, les délais de réalisation.

Par ailleurs, et toujours en prévision de la prochaine rentrée scolaire, des travaux de réhabilitation de plusieurs structures éducatives et scolaires, dont des cantines, des classes de cours, ainsi que des cours de récréation, ont été lancés depuis quelques mois à travers plusieurs communes en vue de garantir aux élèves une meilleure prise en charge scolaire.

US Open: Rybakina à une marche du trône mondial, Zverev enchaîne

La N.2 mondiale Elena Rybakina a corrigé lundi la Japonaise Naomi Osaka et peut s'accaparer le trône mondial pour la première fois de sa carrière si elle bat la Chinoise Zheng Qinwen en quarts de finale de l'US Open jeudi. Chez les hommes, le N.2 mondial Alexander Zverev, tête de série N.1 en l'absence de Jannik Sinner, a enchaîné un deuxième succès de rang en trois sets secs.

L'"envie" de Rybakina

La Kazakhstanaïse de 27 ans n'a eu besoin que d'une heure et six minutes pour écarter Osaka, titrée à New York en 2018 et 2020, en deux sets 6-1, 6-4, sans jamais être vraiment inquiétée, sauvant la seule balle de break qu'elle a concédée.

Lauréate de l'Open d'Australie en janvier, elle atteint pour la première fois les quarts de finale à New York et n'a plus besoin que d'une autre victoire pour détrôner Aryna Sabalenka au sommet du classement WTA, même si la Biélorusse remporte un troisième titre consécutif à New York.

"Bien sûr que j'en ai envie, c'est un des objectifs (...). Je vais me battre sur le prochain match et si je sers aussi bien qu'aujourd'hui, j'aurai toutes mes chances", a-t-elle assuré.

Pour une place dans le dernier carré, Rybakina retrouvera sur sa route jeudi la Chinoise Zheng Qinwen. L'ancienne N.4 mondiale, tombée au 121^e rang du classement WTA après une blessure persistante au coude, a dû passer par les qualifications à New York cette année.

Invisible en début de match en cédant les cinq premiers jeux, la Chinoise de 23 ans a signé une remontée dont elle a le secret en s'imposant finalement 7-5, 6-3 contre la Polonaise Iga Swiatek, 8^e mondiale.

"C'est arrivé encore une fois", a souri Zheng, déjà miraculée au tour précédent face à l'Américaine Madison Keys, qu'elle a éliminée en sauvant une balle de match après avoir été menée 5-0 dans la troisième manche.

Gauff très en jambes

Le programme, très relevé, du tableau féminin lundi s'est terminé par un duel 100% américain sur le Central remporté par Coco Gauff (4^e), 22 ans, 6-1, 6-4 face à Iva Jovic (14^e).

Lauréate en 2023, Gauff était partout, à l'image de ce rallye de 24 coups où elle s'acharne pour remettre une amortie avant de terminer d'un coup droit dans la moitié adverse laissée libre.

"J'ai eu beaucoup plus de balles de break qu'elle et j'ai pu faire la différence en convertissant ces opportunités-là", a analysé après sa victoire celle qui a transformé 5 de ces 11 essais.

Elle affrontera en quarts de finale la championne de Roland-Garros Mirra Andreeva (5^e mondiale), qui atteint à 19 ans ce stade du tournoi new-yorkais pour la première grâce à sa victoire 5-7, 6-4, 6-3 contre Anastasia Potapova (25^e).

Zverev punit Darderi

Cantonné depuis le début du tournoi aux sessions nocturnes interminables, "Sascha" Zverev a éliminé l'Italien Darderi 6-2, 6-2, 7-6 (7/3) en 2h30, avec un jeu de plus en plus convaincant.

Le lauréat de Roland-Garros a encore été impérial au service (13 aces et 72% de première balle) sans jamais vraiment être inquiété par Darderi, sauvant la seule balle de break qu'il a concédée.

"Je ne sais pas quoi faire, il n'est même pas encore minuit, je vais peut-être aller au bar", a plaisanté l'Allemand de 29 dans son interview d'après-match sur le court, lui qui a joué ses trois premiers matches jusqu'à des heures avancées de la nuit.

Il affrontera en quarts de finale le Néerlandais Botić van de Zandschulp, 70^e mondial, qui a renversé le Français Arthur Gea 3-6, 6-7 (0-7), 7-6 (9/7), 7-6 (7/3), 6-4, après avoir sauvé une balle de match dans le troisième set.

Le dernier quart de finale opposera le jeune Belge de 21 ans Alexander Blockx (34^e), qui a sorti l'Argentin Francisco Cerundolo (25^e) (6-3, 4-6, 7-5, 7-5), au Russe Karen Khachanov (50^e), qui a battu 7-5, 4-6, 6-7 (6/8), 6-1, 6-4 l'Américain Learner Tien (15^e).

AFP

KYLIAN MBAPPÉ**«C'est peut-être la bonne année pour gagner le Ballon d'Or»****Soutenu par José Mourinho**

En l'absence d'un clair favori, le capitaine de l'équipe de France, devenu cet été le meilleur buteur de l'histoire des Bleus, et du Mondial fait partie des prétendants au Ballon d'Or aux côtés du lauréat de 2025 Ousmane Dembélé, du buteur anglais du Bayern Munich Harry Kane, du champion du monde espagnol Rodri ou des Parisiens Fabian Ruiz et Khvicha Kvaratskhelia. Son entraîneur José Mourinho avait estimé la semaine passée que l'ex-attaquant du PSG méritait de remporter cette récompense, tandis que son homologue parisien Luis Enrique considère qu'elle doit obligatoirement revenir à l'un de ses joueurs, double champions d'Europe. Dans une autre réponse, Mbappé a reconnu qu'il pensait « toujours » être le meilleur joueur du monde, mais que « chacun a son opinion ».

A propos de l'élimination en demi-finale du Mondial face l'Espagne, l'attaquant fran-

çais a concédé que cette défaite avait été

particulièrement difficile à digérer : « C'était un moment difficile oui. Le plus dur, je ne sais pas, parce que j'ai perdu aussi une finale de Coupe du monde (2022) et une finale de Ligue des champions (2020). Ce Mondial était vraiment une belle compétition, par rapport à la connexion que nous avons créée avec notre pays. Les gens ont apprécié notre manière de jouer, l'ambiance et l'énergie que renvoyait l'équipe, et l'image que nous avons donnée de la France au monde entier », a-t-il développé.

« On voulait vraiment gagner. Mais on a déjà remporté un Mondial (en 2018), on ne peut pas toujours y arriver. Que l'on gagne ou que l'on perde, on a toujours cette faim de gagner, parce que le jour où on perd cette envie, ce sera le jour de prendre notre retraite », a conclu Mbappé.

R.S

MONDIAUX DE CYCLISME**La Belgique avec Evenepoel, Van Aert et "un plan clair"**

La Belgique se présentera le 27 septembre au départ des championnats du monde sur route de Montréal avec deux leaders, Remco Evenepoel et Wout Van Aert, dont "les rôles seront clairs", a annoncé lundi le sélectionneur Serge Pauwels.

A l'instar du Français Paul Seixas, du Danois Mads Pedersen ou du Néerlandais Mathieu van der Poel, les deux Belges seront de sérieux candidats au maillot arc-en-ciel en l'absence du double tenant du titre Tadej Pogacar, qui a mis fin à sa saison après sa chute au Tour d'Espagne fin août.

Serge Pauwels s'est "réjoui de la forme de Wout Van Aert", vainqueur de deux étapes et actuel porteur du maillot vert au Tour d'Espagne, qui s'achève dimanche à Grenade.

Avec ce qu'il montre maintenant, le timing du championnat du monde est parfait. Il faut juste qu'il ne soit pas malade, qu'il évite les blessures et il sera prêt", a indiqué le sélectionneur au site de la RTBF.

Quant à Evenepoel, deuxième du dernier Tour de France et qui s'entraîne actuellement en altitude, "on sait que quand il peut être dans son +biotope+, avec ses proches et en altitude, (...) il est très fort dès son retour à la compétition", selon Pauwels, confronté dès lors à un problème de luxe avec deux candidats au titre.

"C'est à moi, à l'équipe et à eux de gérer et de bien communiquer, a indiqué l'ancien coureur. Le plan doit aussi être très, très clair. Ils doivent savoir quand ils peuvent attaquer, quand ils doivent atten-

dre ou quand on va faire quoi que ce soit".

Seixas "leader" des Bleus

En l'absence d'Ilan Van Wilder et de Tim Wellens, qui ont renoncé à se déplacer au Canada, les deux stars belges seront soutenues par Alec Seghaert, Quinten Hermans, Thibau Nys, Gianni Vermeersch, Tiesj Benoot et Maxim Van Gils sur le circuit sélectif (3.700 m de dénivelé positif) du Mont Royal.

Evenepoel disputera également l'épreuve contre-la-montre, avec l'ambition de réaliser le doublé. Parmi les nations les mieux armées, l'Espagne a indiqué lundi que son équipe masculine serait emmenée par Juan Ayuso et Enric Mas, l'actuel leader du Tour d'Espagne. Ils seront épaulés par Carlos Verona, Raul García Pierna, Ivan Romeo, Marcel Camprubi, Igor Arrieta et Markel Beloki. Enric (Mas) démontre qu'il va arriver aux Mondiaux dans une très bonne condition physique après la Vuelta. Nous avons l'opportunité de réaliser quelque chose de phénoménal", a commenté le sélectionneur espagnol Alejandro Valverde, en marge de la journée de repos du Tour d'Espagne à Séville. Les équipes de France hommes et femmes seront elles annoncées vendredi. Chez les hommes, le sélectionneur Thomas Voeckler a d'ores et déjà indiqué dans un récent entretien au Télégramme que le jeune prodige Paul Seixas, 4^e du Tour de France, en serait "le leader".

AFP

BASKET EN FAUTEUIL ROULANT / MONDIAL-2026

L'Algérie débute face aux Pays-Bas à Ottawa

La sélection algérienne féminine de basket-ball en fauteuil roulant entamera sa campagne au Championnat du monde 2026, prévu du 9 au 19 septembre à Ottawa (Canada), en affrontant les Pays-Bas, mercredi, pour le compte de la première journée du groupe B.

Les Algériennes, championnes d'Afrique en titre pour la sixième fois consécutive, auront un programme particulièrement relevé lors de cette phase de poules, avec notamment deux adversaires issus du dernier carré des grandes compétitions internationales, les Etats-Unis et la France.

Pour leur entrée en lice, les coéquipières de la capitaine Djamilia Khemgani seront opposées aux Pays-Bas, aujourd'hui, avant d'enchaîner dès le lendemain avec la France, le 10 septembre, dans le cadre de la deuxième journée.

Après une journée de repos, la sélection algérienne retrouvera la compétition le 12 septembre face aux Etats-Unis, avant de donner la réplique au Japon, le 13 septembre, pour son quatrième match du groupe. Les joueuses algériennes boucleront la phase de poules le 15 septembre face à l'Allemagne, avec l'objectif de décrocher l'une des quatre premières places qualificatives pour les quarts de finale. Dans ce groupe de six équipes, les quatre premières accéderont en effet à la phase à élimination directe.

La sélection algérienne aborde ce rendez-vous mondial avec le statut de championne d'Afrique, après avoir conservé son titre continental en avril dernier à Luanda (Angola), en s'imposant en finale devant l'Afrique du Sud (45-30).

Il s'agira de la troisième participation de la sélection féminine algérienne à un Championnat du monde.



La capitaine Djamilia Khemgani avait, à l'issue du sacre continental, affiché l'ambition de "bien représenter l'Algérie" et d'être une digne ambassadrice du basket-ball en fauteuil roulant africain lors de cette échéance internationale.

Le groupe A réunit le Brésil, la Chine, la Grande-Bretagne, l'Australie, l'Espagne et le Canada, pays hôte.

Le Championnat du monde d'Ottawa réunit au total 12 sélections féminines et 16

équipes masculines, soit 28 équipes et 336 athlètes. La phase de groupes féminine se déroulera du 9 au 15 septembre, avant les quarts de finale et la suite des phases finales. Programme de l'Algérie dans le groupe B : 9 septembre : Algérie - Pays-Bas 10 septembre : Algérie - France 12 septembre : Algérie - Etats-Unis 13 septembre : Algérie - Japon 15 septembre : Algérie - Allemagne.

R.S

FOOT / INTER-RÉGIONS

Une subvention financière conséquente pour l'USM Bel-Abbès

Le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, Badreddine Gharbi, a annoncé un versement imminent d'une aide financière "conséquente" allouée par les services de la DJS dans les caisses de l'USM Bel-Abbès, club évoluant en championnat inter-régions de football, dans le cadre du soutien apporté à l'équipe en vue de la nouvelle saison.

M. Gharbi a précisé que cette démarche "intervient en application des instructions du wali de Sidi Bel-Abbès, Kamel Hadji, qui a insisté sur l'urgence d'accorder les aides financières au club, notamment à l'approche du début officiel de la compétition".

Les membres de l'Assemblée populaire

communale (APC) avaient approuvé, il y a quelques jours, l'octroi d'une subvention de 9 millions de dinars au profit de l'USMBA, qui devrait être versée dans les caisses du club d'ici les prochains jours, contribuant ainsi à alléger ses charges financières.

Le directeur du secteur a également souligné dans ce contexte "la mobilisation de l'ensemble des autorités locales ainsi que des supporters de Sidi Bel-Abbès pour aider l'équipe à atteindre son objectif majeur, à savoir le retour en Ligue 2", affirmant qu'un club de l'envergure de l'USM Bel-Abbès "ne mérite pas de stagner cinq saisons consécutives en troisième division". Par ailleurs, le wali de Sidi Bel-Abbès, Kamel Hadji, s'était récemment rendu au

lieu de stage de l'équipe au Centre régional de préparation des élites, où il a décidé de mettre cette infrastructure, située en ville, à la disposition de la formation d'"El-Mekerra" jusqu'à la fin de la saison 2026-2027. L'USMBA traverse actuellement une phase de reconstruction sous la houlette de son nouveau président, Ferhat Baghdadi, au moment où l'équipe se retrouve sans entraîneur principal suite à la séparation à l'amiable intervenue en fin de semaine dernière avec Redouane Haffaf.

L'USM Bel-Abbès compte à son palmarès deux Coupes d'Algérie, mais le club traverse une période difficile depuis 2020, marquée par deux relégations successives de l'élite vers la troisième division.

R.S

TENNIS EN FAUTEUIL ROULANT

L'Algérienne Imène

Toubal se hisse au 29e rang mondial

La joueuse algérienne de tennis en fauteuil roulant, Imène Toubal, a gagné quatorze places dans le nouveau classement mondial de la discipline, publié par la Fédération internationale, World Tennis, et occupe désormais le 29e rang mondial, avec un total de 526 points.

Une importante progression qu'elle doit à son excellent parcours à la fin du mois d'août dernier, pendant lequel elle avait remporté deux grands tournois internationaux en Roumanie, en simple et en double.

Toubal avait commencé en effet par s'imposer dans le WC50 de Pitești, avant d'enchaîner avec le WC50 de Bucarest, faisant passer son capital-points de 361 à 526 unités, et ce, en l'espace de quelques jours seulement.

Cette importante moisson lui a permis de gravir plusieurs échelons en un temps record et de se retrouver au 29e rang mondial. Toubal se positionne également à la deuxième place sur le plan continental, devancée par la Sud-Africaine Kgotsho Montjane (7e mondiale avec 3200 pts).

CYCLISME

Smail Douzi nouveau

Directeur technique national

La Fédération algérienne de cyclisme a annoncé, hier mardi, la nomination du technicien Smail Douzi en tant que nouveau Directeur technique national (DTN), en remplacement de Reda Kahalil.

Cette nomination a été décidée par le président de la Fédération, Kheiriddine Barbari, après consultation du Bureau fédéral, "dans le cadre du renforcement de la structure technique de l'instance", a-t-on précisé de même source.

La Fédération algérienne de cyclisme a adressé dans ce cadre ses remerciements et sa reconnaissance à Reda Kahalil, en saluant les efforts qu'il a déployés durant son mandat à la tête de la Direction technique nationale, ainsi que son sens des responsabilités et son engagement au service du cyclisme algérien, tout en lui souhaitant plein succès dans sa carrière et ses futurs projets.

La Fédération a également souhaité la bienvenue au nouveau Directeur technique national, Smail Douzi, lui réaffirmant son soutien dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, avec pour objectif de poursuivre le développement du travail technique, d'améliorer le niveau du cyclisme algérien et d'obtenir de meilleurs résultats sur les scènes continentale et internationale.

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF (PREMIER TOUR PRÉLIMINAIRE ALLER)

L'état de Ferhat rassurant après son choc à la tête

L'attaquant du MC Alger Zinedine Ferhat, victime dimanche d'un choc à la tête lors du match nul (0-0) contre l'ASN Nigelec à Niamey, au premier tour préliminaire aller de la Ligue des champions africaine de football, va bien, a rassuré lundi son club.

Ferhat a été conduit à l'hôpital après avoir quitté le terrain en deuxième période à la suite d'un choc avec un défenseur adverse. Les examens médicaux effectués sur place ont révélé "un léger traumatisme crânien", tandis que la coupure à la tête du joueur n'a nécessité qu'un point de suture, a indiqué le MCA dans un communiqué sur les réseaux sociaux.

"Ferhat a rapidement quitté l'hôpital et a rejoint le reste de l'équipe à l'aéroport pour rentrer en Algérie", a précisé le club, affirmant que son état de santé ne suscite désormais "aucune forme d'inquiétude".

L'ancien joueur du Havre devrait ainsi être disponible pour le match retour, prévu samedi à 20h00 au stade de Douéra, à Alger.

Le MCA devra s'imposer pour se qualifier au deuxième tour préliminaire après son nul sans but à Niamey.

R.S

FOOT / LIGUE 1 - MC ALGER

Yakoubi nouveau président du Conseil d'administration

Mohamed Arabi Yakoubi a été désigné nouveau président du Conseil d'administration du MC Alger (Ligue 1 Mobilis de football), en remplacement de Mohamed Hakim Hadji Redjem, à l'issue de l'Assemblée générale du club, tenue lundi à Alger. "Le MC Alger annonce plusieurs changements administratifs au sein de la direction du club, à l'issue de sa dernière Assemblée générale, dont la désignation de Mohamed Arabi Yakoubi en tant que nouveau président du Conseil d'administration", a indiqué le MCA dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux.

"M. Yakoubi sera assisté dans sa tâche

par trois nouveaux membres au sein du Conseil d'administration, à savoir Hafed Stambouli, Ali Abderrahim et Abdennour Kaoua", a-t-on encore détaillé de même source. Ces membres sont appelés à remplacer les dirigeants sortants (Ahmed Messaoud Terki, Rafik Balamane et Rafik Kechida) dont le mandat a expiré et auxquels la direction du club adresse ses remerciements pour tout ce qu'ils ont apporté au MCA pendant leur période d'activité.

Le Mouloudia a adressé au passage d'autres remerciements, à titre posthume cette fois, à l'intention du défunt Omar Ketrandji, qui lui aussi avait beaucoup apporté au "doyen" pendant son

mandat avant sa disparition. Concernant le désormais ex-président Hadji Redjem, la direction du club a annoncé qu'il restera en tant que "membre temporaire du Conseil d'administration pendant un mois", et ce "pour que la passation de consignes avec Yakoubi se fasse dans les meilleures conditions possibles".

Pour rappel, Mohamed Hakim Hadji Redjem a été intronisé le 21 mars 2022 en remplacement d'Amar Brahmi, et pendant son mandat de quatre ans, le MCA a remporté trois titres consécutifs de champion de Ligue 1 de football et deux Supercoups d'Algérie.

R.S

NIGERIA

10 morts et 40 personnes enlevées par des hommes armés

Au moins 10 personnes ont été tuées et 40 autres enlevées par des hommes armés dans un village de l'Etat de Sokoto, dans le nord-ouest du Nigeria, ont indiqué lundi les autorités. "Des bandits armés (...) ont tué au moins 10 personnes" et en ont enlevé "au moins 40" lors d'un raid dimanche dans la ville de Tofa, dans le district de Rabah de l'Etat de Sokoto (nord-ouest), ont précisé les mêmes sources. A rappeler que le mois dernier, une trentaine de personnes ont été tuées lors d'une attaque perpétrée par des hommes armés contre la ville d'Ungushi, dans le district de Kebbe (Etat de Sokoto), selon les autorités locales.

RUSSIE-CORÉE DU NORD

Un nouveau pont pour renforcer les échanges

La Russie et la Corée du Nord ont inauguré, lundi dernier, leur premier pont routier reliant directement les deux pays. Long d'environ un kilomètre, l'ouvrage traverse le fleuve Tumen, qui marque une partie de leur frontière dans l'Extrême-Orient. Prévu initialement pour juin, le pont a finalement été mis en service près de trois mois plus tard. Sa construction, réalisée en environ 16 mois, doit faciliter le transport de marchandises et renforcer les échanges commerciaux entre Moscou et Pyongyang. Jusqu'à présent, les deux pays ne disposaient que d'une ancienne liaison ferroviaire construite à la fin des années 1950 pour assurer leur connexion terrestre. Le projet comprend également un nouveau poste-frontière à Khassan, capable d'accueillir jusqu'à 300 véhicules et 2 325 personnes par jour. Lors de la cérémonie, organisée par visioconférence, le Premier ministre russe Mikhaïl Michoustine a estimé que cette infrastructure contribuerait à approfondir la coopération économique, scientifique, technologique et culturelle entre les deux pays. Selon le chercheur Martyn Williams, la nouvelle liaison pourrait toutefois profiter davantage à la Corée du Nord. L'augmentation des importations russes, notamment de produits étrangers et de meilleure qualité, pourrait soutenir l'économie nord-coréenne et renforcer les liens entre Pyongyang et Moscou.

MAURICE

Vers la création d'agence nationale contre la criminalité



Le gouvernement mauricien prépare une importante réforme de son dispositif de lutte contre la criminalité, avec la création d'une National Crime Agency, inspirée du modèle britannique. Le projet de loi, qui prévoit de modifier huit textes fondamentaux, dont la Constitution, doit être examiné par le Conseil des ministres vendredi 11 septembre avant d'être présenté au Parlement. Présentée comme l'une des réformes les plus ambitieuses dans ce domaine depuis l'indépendance de Maurice en 1968, cette initiative vise à mettre fin à la dispersion actuelle des compétences entre les différents services de sécurité et d'enquête. La future agence aura pour mission de renforcer la coopération et le partage de renseignements dans des dossiers liés notamment à la corruption, au blanchiment d'argent, au trafic de drogue, à la fraude, au financement

du terrorisme et à la criminalité transnationale. Elle devrait coordonner plusieurs structures existantes, dont la Commission contre les crimes financiers, le Central Criminal Investigation Department et la Financial Intelligence Unit. Un centre de renseignement permettra également de croiser les informations provenant des enquêtes, des services financiers, des douanes et de la surveillance maritime. L'agence n'aura toutefois pas de pouvoirs d'arrestation ou de poursuite. Ces prérogatives resteront aux services compétents, tandis que le Directeur des poursuites publiques conservera le pouvoir d'engager les procédures judiciaires. Le gouvernement souhaite enfin garantir son indépendance politique et recruter des experts en cybercriminalité, renseignement, analyse financière et criminalistique.

UKRAINE

Nouvelles frappes russes sur Kiev sur fond de scandale politique



La Russie a intensifié ses frappes contre Kiev dans la nuit de lundi à mardi. La capitale ukrainienne a été visée par plusieurs vagues de missiles et de drones kamikazes, maintenant la population en état d'alerte. Ces attaques interviennent alors que l'Ukraine traverse également une nouvelle crise politique, avec la démission du procureur général Ruslan Kravchenko. Cette décision fait suite à une perquisition menée ce week-end dans les locaux du parquet général. Le Bureau national anticorruption ukrainien (NABU) et le parquet spécialisé (SAP) affirment avoir découvert un vaste réseau de blanchiment d'argent et de scoqueries téléphoniques impliquant un responsable du bureau du procureur général. Selon les enquêteurs, le réseau aurait reçu des sommes d'argent en

échange de la protection de centres d'appels frauduleux, spécialisés dans les arnaques téléphoniques. Les fonds auraient ensuite été blanchis par l'achat de biens immobiliers, de bijoux et d'objets de valeur. Dans sa lettre de démission, Ruslan Kravchenko rejette fermement les ac-

cusations, qu'il juge infondées, et affirme vouloir empêcher que le parquet soit utilisé dans une confrontation politique. Proche du président Volodymyr Zelensky, il avait été nommé à son poste par ce dernier. Le NABU a publié des images montrant notam-

ment un coffre rempli de liasses de dollars. Cinq personnes auraient été identifiées dans le réseau. Selon la GI-TOC, les centres d'appels frauduleux emploieraient près de 60 000 personnes en Ukraine et pourraient générer jusqu'à un milliard de dollars de revenus mensuels.

TANZANIE

Un ancien Premier ministre dénonce la gestion politique du pays



En Tanzanie, la contestation contre la présidente Samia Suluhu Hassan prend de l'ampleur. Parmi les voix les plus critiques figure Joseph Warioba, ancien Premier ministre et figure respectée du parti au pouvoir, le CCM. Depuis plusieurs semaines, il remet ouvertement en question la gestion du pays par la cheffe de l'Etat, dans un contexte politique marqué par de fortes tensions. Lors de la conférence annuelle du Centre pour la démocratie en Tanzanie, lundi 7 septembre 2026, Joseph Warioba a notamment dénoncé le recours à la force pour maintenir l'ordre. « Les armes peuvent apporter de la stabilité, mais pas la paix », a-t-il déclaré, appelant les autorités à « revenir aux bases ».

Ces propos font référence à la répression des manifestations ayant suivi l'élection présidentielle d'octobre dernier. Selon le bilan officiel, plus de 500 personnes ont perdu la vie. Des organisations de défense des droits humains évoquent toutefois un bilan bien plus élevé, avec potentiellement plusieurs milliers de morts. Depuis ces violences, l'opposition reste largement silencieuse, par crainte d'arrestations ou d'enlèvements. Les tensions se sont encore accrues après la démission du vice-président Emmanuel Nchimbi et son exclusion du CCM. Il avait appelé les Tanzaniens à se mobiliser pour une « nouvelle Constitution ». Depuis, il n'a plus été vu publiquement et serait, selon certaines sources, assigné à résidence.

ARABIE SAOUDITE

Les Houthis revendiquent des frappes contre des sites énergétiques

Le ministère saoudien de l'Énergie a annoncé hier mardi que des attaques menées par les Houthis contre des installations énergétiques dans le sud du royaume avaient provoqué des incendies et l'arrêt temporaire de certaines opérations.

Une source au sein du ministère a indiqué que « plusieurs installations et infrastructures énergétiques dans le sud du royaume ont été visées mardi matin ». Selon l'Agence de presse saoudienne officielle, ces attaques ont fait plusieurs blessés et provoqué « des incendies sur plusieurs sites, entraînant l'arrêt temporaire de certaines opérations ». De leur côté, les Houthis ont annoncé hier mardi, par l'intermédiaire de leur chaîne Al-Masirah, que « l'Arabie saoudite avait mené quatre frappes aériennes sur Marib ». Plus tôt, les Houthis avaient annoncé avoir « mené une opération militaire de grande ampleur et de qualité contre l'Arabie saoudite, avec des dizaines de missiles balistiques et de drones ».

Le porte-parole militaire des Houthis, Yahya Saree, a déclaré : « Les forces armées yéménites ont mené une opération militaire de grande ampleur et de qualité, visant la société Aramco à Abha et Najran, la Cité économique, Aramco à Jizan, ainsi que la base aérienne de Khamis Mushait,



avec des dizaines de missiles balistiques et de drones. » Il a ajouté que ces frappes constituaient une riposte aux « 121 frappes aériennes » menées par Riyad au Yémen au cours des trois derniers jours.

Les prix du pétrole ont augmenté mardi après l'annonce du ministère saoudien de l'Énergie

concernant les attaques contre des installations énergétiques dans le sud du royaume, ravivant les inquiétudes quant à une perturbation prolongée de l'approvisionnement en pétrole brut.

À 09 h 25, heure de Moscou, les contrats à terme sur le pétrole américain West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en

octobre prochain, progressaient de 2,48 %, à 93,75 dollars le baril. De leur côté, les contrats à terme sur le pétrole brut de référence mondial Brent, pour livraison en novembre prochain, augmentaient de 1,44 %, à 98,40 dollars le baril.

R.I

CEUTA

La justice espagnole ouvre une enquête sur l'afflux massif de migrants

La justice espagnole s'est officiellement saisie le 7 septembre 2026 d'une enquête sur l'entrée de dizaines de milliers de migrants fin juillet dans l'enclave nord-africaine de Ceuta, évoquant notamment des indices suggérant « une indéniable gestion favorisant » ce processus depuis le Maroc.

Selon un communiqué de l'Audience nationale, une haute juridiction basée à Madrid compétente notamment pour les affaires commises à l'étranger, les faits pourraient être constitutifs de plusieurs infractions, et notamment de délit « portant atteinte à la paix ou à l'indépendance de l'État espagnol ».

Selon la décision judiciaire, qui s'appuie sur un rapport de la police espagnole divulgué dans la presse la semaine dernière, « différents mem-

bres en uniforme des forces de sécurité marocaines » ont non seulement adopté une attitude de « permissivité », sans chercher à « disperser ou éloigner » les personnes de la zone frontalière, mais auraient également exercé un « accompagnement actif », en fournissant des indications sur la manière de franchir la frontière vers Ceuta.

« Une indéniable gestion favorisant le processus »

« Il a été mis en évidence une indéniable gestion favorisant le processus » d'entrée de ces migrants à Ceuta « depuis le territoire du Royaume du Maroc », indique la juge Maria Tardon, chargée de l'affaire. Elle rappelle que « l'utilisation des flux migratoires constitue l'une des méthodes employées dans les opérations de

guerre hybride ». Dans son rapport, elle pointe également « des vagues de différentes intensités et profils, qui ont provoqué l'effondrement du système de contrôle frontalier et une violation massive de la souveraineté territoriale de l'Espagne ». Cela, précise la juge, ne résultait pas « d'actions de nature accidentelle, occasionnelle ou spontanée ». Outre les atteintes potentielles à la paix de l'État espagnol, la magistrate estime que des infractions contre les droits des ressortissants étrangers pourraient également avoir été commises, pouvant être des « homicides involontaires ». Plus de 70 000 personnes, dont une majorité de Marocains, sont entrées sur ce petit territoire espagnol, en juillet dernier, et ont en grande partie, depuis, regagné le Maroc.

R.S

VIOLENCES EN CISJORDANIE

Raids sionistes, attaques de colons et démolitions

La Cisjordanie occupée a connu, hier mardi à l'aube, une nouvelle série d'opérations militaires israéliennes accompagnées de tensions dans plusieurs localités, notamment au sud de Naplouse et à Jérusalem. À Aqaba, au sud de Naplouse, les forces israéliennes ont encerclé une maison située dans le secteur d'Al-Deirya, appelant un jeune homme retranché à l'intérieur à se rendre immédiatement. Les militaires ont menacé de détruire entièrement le bâtiment s'il refusait d'obtempérer. Selon des sources locales, un important dispositif militaire a été déployé autour de la maison, tandis que des tirs nourris et plusieurs explosions ont été entendus. Une pelleteuse ainsi que des projectiles de type « Energa » ont également été utili-

sés contre certaines parties du bâtiment.

Dans la localité voisine de Qabalan, au sud de Naplouse, le ministère palestinien de la Santé a annoncé la mort de Mahmoud Mohsen, abattu par les forces israéliennes. Il aurait été visé après avoir été accusé d'avoir mené une attaque au couteau contre un colon près d'Osarin, dans le nord de la Cisjordanie occupée.

À la suite de cet incident, les forces israéliennes ont imposé un bouclage complet de Qabalan, empêchant notamment les équipes du Croissant-Rouge palestinien de se déplacer et retenant une ambulance. Des renforts militaires et des bulldozers ont été déployés aux entrées de la localité afin de limiter les déplacements des habitants.

Le bouclage a également empêché environ 130 enseignants, élèves et enfants de quitter leurs établissements scolaires et jardins d'enfants. Selon le directeur de l'éducation de Naplouse, les restrictions ont suscité une vive inquiétude parmi les familles.

À Huwara, les forces israéliennes ont par ailleurs ciblé l'activité commerciale, contraignant plusieurs commerçants à fermer leurs boutiques sous la menace des armes. Des patrouilles ont été déployées dans le centre et sur les principaux axes routiers.

Dans le nord-ouest de Naplouse, à Burqa, des colons israéliens ont incendié plusieurs véhicules palestiniens. Des habitants ont tenté de maîtriser les flammes et d'empêcher le feu d'atteindre les maisons voisines. D'autres attaques

menées dans la région de Mas'udiya auraient fait plusieurs blessés.

À Jérusalem-Est, des véhicules militaires ont pénétré dans Anata et le camp de Shuafat, avec des tirs intensifs de grenades assourdissantes et de gaz lacrymogène. Les forces israéliennes ont annoncé un couvre-feu, paralysant les déplacements.

Enfin, à Beit Hanina, au nord de Jérusalem, trois maisons abritant plus de vingt personnes ont été démolies par des bulldozers israéliens. Selon les autorités palestiniennes de Jérusalem, ces habitations existaient depuis plus de vingt ans et les familles n'auraient pas été autorisées à récupérer leurs effets personnels avant leur destruction.

R.I

CISJORDANIE
OCCUPÉE

12 pays veulent «sanctionner le commerce avec les colonies» sionistes

Douze pays, dont la France, le Royaume-Uni et le Canada, veulent « imposer des sanctions au commerce de biens avec des colonies illégales (...) » d'Israël en Cisjordanie pour protester contre les violences commises par les colons contre les Palestiniens et l'expansion des colonies, selon un communiqué conjoint de leurs ministres des Affaires étrangères.

« Aujourd'hui, la France, le Royaume-Uni, le Canada, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, la Norvège, la Pologne, le Portugal et la Suède confirment leur intention d'imposer des restrictions nationales au commerce de biens avec des colonies illégales au regard du droit international et/ou de soutenir des restrictions européennes en ce sens, ou qu'elles envisagent sérieusement d'adopter de telles restrictions ou d'autres mesures conformément à leurs procédures nationales », écrivent-ils.

Dans le texte, rendu public par le ministre français Jean-Noël Barrot sur X, ils expliquent que « le président de la République française Emmanuel Macron, le Premier ministre du Royaume-Uni Andy Burnham et le Premier ministre du Canada Mark Carney sont convenus de la nécessité de prendre des mesures pour empêcher que la situation se détériore davantage ».

« La France va mettre fin au commerce avec les colonies israéliennes en Palestine (...) parce que la Cisjordanie est au bord de l'explosion », a justifié le ministre Jean-Noël Barrot, sur X. Il a déploré l'« expansion effrénée de la colonisation » et la « flambée des violences commises par les colons extrémistes à l'encontre des Palestiniens, actes de terreur dénoncés par les autorités israéliennes elles-mêmes ».

PAS « DE BOYCOTT D'ISRAËL »

« Cette décision est conforme au droit international », a déclaré pour sa part le Quai d'Orsay. Et « cette mesure d'interdiction ciblée des colonies ne constitue en rien une mesure de boycott d'Israël », a-t-il souligné.

L'Irlande et l'Espagne ont déjà pris des mesures contre les échanges avec les colonies israéliennes, et la France pousse depuis des semaines pour une décision similaire à l'échelle de l'Union européenne, premier partenaire commercial d'Israël. Faute d'obtenir un consensus, Paris a décidé de passer à l'action au niveau national.

La France argue que la dégradation de la situation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, avec une accélération de la colonisation, compromet la perspective d'un État palestinien viable.

« Et nous regrettons qu'aucune mesure suffisante n'ait été prise » par le gouvernement israélien, a expliqué le Quai d'Orsay tout en estimant que « cela ne remet absolument pas en cause le fait qu'Israël demeure un partenaire économique de la France ». « Nous aurons avec Israël des échanges économiques et commerciaux et nous continuons à nous opposer aux tentatives de boycott discutées au niveau national », a-t-il dit.

Interrogé, le Quai d'Orsay n'était pas en mesure de préciser les modalités de cette décision, comme la nécessité de légitimer et les produits spécifiquement ciblés. Il n'a pas précisé non plus quel volume d'importation pourrait être affecté par les futures restrictions et à quelle échéance.

En juillet, les députés irlandais avaient voté un projet de loi interdisant l'importation de produits en provenance de colonies israéliennes dans les territoires occupés. Ce projet concerne l'importation de biens agricoles, industriels, etc. mais pas le commerce de services avec ces colonies.

R.I

TÉLÉ

TF1 Tracker

21h10



Colter Shaw est chargé de retrouver Alice, une mère de famille qui a disparu peu après avoir bordé son jeune fils, qui avait peur des "monstres".

france.3 Les évaporés

21h10



Esther Bazin, commandante de police, arrête enfin le tueur qu'elle traquait sans relâche depuis trois ans, au détriment de sa vie de famille. Malgré ce succès, elle démissionne le jour même pour retrouver les siens.

T8

Face à face

21h05



Des jeunes font du street art sur une gare désaffectée. La police arrive, l'un d'eux est pris, un policier s'interroge sur son très jeune âge. Au poste de police, on prend son ADN.

RMC LIFE

Cold Case

20h10



L'équipe de Lily Rush se retrouve confrontée à un double meurtre dont les ramifications plongent dans le passé tragique de la famille Prosser.

VISION



CANAL+ Paris-SG / Slovan Bratislava

21h00



Football. Ligue des champions. 1re journée.

TF1 Seven

21h10



William Somerset, un vétéran sur le point de prendre sa retraite, se voit contraint de faire équipe avec le jeune et impulsif David Mills.

C STAR Crazy Joe

21h10



Joey, un ancien militaire britannique des forces spéciales, se retrouve dans une situation désespérée alors qu'il doit faire face à une cour martiale en Afghanistan.

BTS : Le groupe achève sa tournée nord-américaine avec de nouveaux records



Le groupe superstar de K-pop Bangtan Boys (BTS) a achevé la partie nord-américaine de sa tournée mondiale «Arirang» en attirant environ 1,92 million de spectateurs à travers la région pendant cinq mois. Tous les 31 spectacles qui ont eu lieu dans 12 villes, y compris El Paso, Mexico City et New York, se sont déroulés à guichets fermés.

La tournée nord-américaine s'est conclue avec quatre concerts au SoFi Stadium à Los Angeles mardi, mercredi, samedi et dimanche, qui ont attiré près de 282.000 spectateurs et ont été regardés dans 177 pays sur la plateforme communautaire de fans Weverse.

En incluant ses précédents show en 2021, BTS a donné au total huit concerts au SoFi Stadium, un nombre inégalé par aucun artiste ou groupe, et a attiré environ 496.000 fans, un nouveau record dans l'histoire du stade.

Le groupe a fêté deux anniversaires au cours de la période nord-américaine avec des fans qui ont chanté pour Jungkook mardi dernier et pour RM dimanche à l'approche de son anniversaire le 12 septembre. Le public a illuminé le stade avec des lampes de poche dorées et bleues, couleurs associées aux titres des albums solos «Golden» de Jungkook et «Indigo» de RM. Au cours de l'interprétation de «Body to Body», une piste du cinquième album studio du groupe «Arirang», des fans ont chanté à l'unisson, en brandissant le drapeau national sud-coréen Taegeukgi sur la chanson folklorique Arirang intégrée au titre.

Après la portion nord-américaine, le septuor s'envolera pour l'Amérique du Sud afin de poursuivre sa tournée mondiale avec un concert le 2 octobre à Bogota. Le groupe se produira ensuite à Lima, Santiago, Buenos Aires et São Paulo.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Le Prix Abdul Hameed Shoman pour les chercheurs arabes : 12 chercheurs sélectionnés

La Fondation Abdul Hameed Shoman a annoncé les noms des lauréats de son 44e Prix des chercheurs arabes. Douze chercheurs de différents pays arabes, répartis dans six domaines scientifiques, ont été récompensés. Ce prix est décerné depuis plus de quatre décennies pour soutenir la recherche scientifique arabe et rehausser le statut des scientifiques et des chercheurs sur la voie du développement et du progrès.

Le prix de 2026 a reçu 656 candidatures lors de son cycle actuel. 296 candidatures ont été rejetées en raison de dossiers incomplets ou de non-respect des exigences, tandis que 360 candidatures ont été soumises à un jury. Les travaux ont été évalués par des experts spécialisés, issus de la région arabe et d'ailleurs, sur la base de critères scientifiques relatifs à l'originalité, la qualité, l'impact et la contribution de la recherche à la résolution des problèmes de développement et scientifiques.

Le prix Abdul Hameed Shoman pour les chercheurs arabes a été créé en 1982 et récompense une production scientifique exceptionnelle dans des domaines tels que les sciences médicales et de la santé, l'ingénierie et la technologie, les sciences fondamentales, les sciences humaines et sociales, l'économie et la gestion, l'eau, l'énergie et l'alimentation.

N.C

Mostra de Venise : Ellen Burstyn reçoit un Lion d'or à 93 ans

L'actrice américaine Ellen Burstyn a reçu lundi, à 93 ans, le Lion d'or pour l'ensemble de sa carrière lors de la 83e Mostra de Venise. La distinction saluait plus de six décennies de cinéma, de télévision et de théâtre.

La Biennale de Venise avait annoncé en juillet l'attribution de ce Lion d'or à la comédienne de *The Exorcist* et *Alice Doesn't Live Here Anymore*. La remise du prix intervient à l'occasion de la présentation de *Flesh Impact*, un court métrage de Maggie Gyllenhaal consacré à Marilyn Monroe.

Ellen Burstyn a remporté l'Oscar de la meilleure actrice pour *Alice Doesn't Live Here Anymore*, réalisé par Martin Scorsese, et compte également un Tony Award et deux Emmy Awards. Elle figure parmi les rares interprètes à avoir remporté les principales récompenses américaines du cinéma, du théâtre et de la télévision.

À 93 ans, Ellen Burstyn continue de tourner. Elle apparaît cette année dans *Place to Be* et dans *Flesh Impact*, deux œuvres présentées à Venise. Dans le court métrage de Maggie Gyllenhaal, elle incarne une version imaginaire de Marilyn Monroe à 100 ans, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'icône hollywoodienne.

Sa carrière comprend aussi des rôles dans *Requiem for a Dream*, *Interstellar* et de nombreuses productions pour la scène et la télévision. La 83e Mostra de Venise se déroule du 2 au 12 septembre 2026.

N.C

Londres : La pièce "Game of Thrones: The Mad King sera présentée en 2027

Après sa première mondiale au Royal Shakespeare Theatre, *Game of Thrones: The Mad King* de George R. R. Martin, la nouvelle pièce basée sur les romans de George R. R. Martin, adaptée par Duncan MacMillan et mise en scène par Dominic Cooke, partira à Londres en 2027.

Game of Thrones: The Mad King de George R. R. Martin a reçu sa première mondiale au Royal Shakespeare Theatre à Stratford-upon-Avon, dans le Warwickshire en Angleterre, le samedi 8 août. La dernière représentation a eu lieu le samedi 5 septembre, après une saison totalement complète.

Game of Thrones: The Mad King de George R. R. Martin, qui dure 3h40, est une nouvelle épopée scénique majeure issue de l'univers de George R. R. Martin. S'étendant sur les dernières années avant les événements des romans, ce puissant drame révèle un chapitre légendaire de l'histoire de Westeros.

Le Roi Aerys II de la maison Targaryen, petit-fils de Aegon V Targaryen. Il a occupé le trône de fer pendant 21 ans avant d'être tué par Jaime Lannister. Cela vous dit sûrement quelque chose puisque c'est une histoire dont on entend parler dès le tout premier épisode de *Game of Thrones*.

Aerys, surnommé le roi fou, fut le dernier souverain de la dynastie Targaryen avant que le trône de fer ne soit repris par Robert Baratheon. La pièce *Game of Thrones : The Mad King* est donc l'occasion de voir comment les choses en sont arrivées là, au-delà des brèves références faites dans la série *Game of Thrones* ainsi que dans les romans de George R. R. Martin.

Tout commence lors du Grand Tournoi d'Harrenhal organisé pendant le printemps trompeur. Sont réunis pour l'occasion de nombreux chevaliers et nobles du royaume, dont la fratrie Stark, Robert Baratheon et plus encore. À bien des égards, ce tournoi est l'élément déclencheur derrière les événements de *Game of Thrones*.

N.C

LA MOSTRA DE VENISE

Les films prétendants au Lion d'or 2026

Plus de 80 films provenant de 62 pays participent à la Mostra de Venise 2026, dont 21 sont en compétition pour le Lion d'or. Cet événement rassemble de nombreux artistes et cinéastes du monde entier. L'engouement suscité par la Mostra de Venise réside dans l'influence potentielle de ses prix sur la course aux Oscars. En effet, les films présentés à Venise reçoivent généralement une ou deux nominations pour l'Oscar du meilleur film.

Par exemple, en 2013, le festival a accueilli la première de « Gravity ». Ce film a ensuite remporté sept Oscars en mars suivant, confirmant ainsi le statut de Venise comme lieu idéal pour le lancement de campagnes de récompenses. L'an dernier, le festival présentait également deux films nommés pour le prix du meilleur film : « Frankenstein » et « Bugonia ».

Le film le plus attendu du festival de cette année est la comédie noire de Martin McDonagh, « Wild Horse Nine », avec Rockwell et Malkovich dans les rôles de deux agents de la CIA ayant travaillé avant le coup d'État de 1973 au Chili.

Les précédents films de McDonagh, tels que « Les Banshees d'Inisherin » et « Trois panneaux publicitaires à Ebbing, Missouri », ont été présentés en avant-première à Venise et ont par la suite été nommés pour le prix du meilleur film. Par ailleurs, le public est également impatient de retrouver Pattinson dans le rôle de Chris Hansen - l'animateur de l'émission « To Catch a Predator » - dans le film « Primetime ».

Parallèlement, on peut citer le duo Cruz-Bardem



dans le drame psychologique « Bunker » de Florian Zeller ; les sœurs Mara qui incarnent des jumelles dans « Bucking Fاستار » de Werner Herzog ; et « Possible Love », le premier film du réalisateur Lee Chang Dong après une pause de 8 ans - autant de films qui devraient rencontrer un franc succès. Dans la catégorie documentaire, Alex Gibney a présenté « Musk », un documentaire de près de quatre heures enquêtant sur l'homme le plus riche du monde.

Parallèlement, Julia Loktev continue d'explorer le portrait de journalistes russes indépendants dans « Mes amis indésirables : Partie II - Exil ». « Oasis : Ne regarde pas en arrière avec

colère » suit également les frères Gallagher lors de leur tournée de retrouvailles en 2025.

Le film « DAU » d'Ilya Khrzhanovsky, inspiré par la vie de physiciens soviétiques ayant participé au programme de développement de la bombe atomique, a également suscité un vif intérêt auprès du public.

L'édition 2026 du Festival international du film de Venise est un événement rare qui se déroule en l'absence des grands studios hollywoodiens, même si elle met tout de même en vedette des stars comme George Clooney, Penélope Cruz et Robert Pattinson. Un point notable du Festival du film de Venise 2026 est que parmi les 21

films en compétition pour le Lion d'or, un seul a été réalisé par une femme : « Woman Unknown » de May el-Toukhy.

Cette année, l'actrice et réalisatrice Maggie Gyllenhaal préside le jury de la compétition officielle. Les autres membres sont la réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania, le compositeur britannique Daniel Blumberg, le réalisateur français Xavier Giannoli, la réalisatrice afghane Shahrbanoo Sadat et le réalisateur hongkongais (Chine) Johnnie To. La cérémonie de clôture et la remise des prix auront lieu le 12 septembre.

N.C

Littérature : Le Tunisien Hassanine Ben Ammou remporte le Prix Ibn Khaldoun

Le Prix Ibn Khaldoun pour la promotion et la recherche dans les sciences humaines 2026 a été attribué à l'écrivain tunisien Hassanine Ben Ammou pour son roman en langue arabe « Le Crépuscule éternel » (Al-Ghouroub Al-Khaled).

Ce prix annuel est décerné sous l'égide de la Chaire de l'UNESCO « Ibn Khaldoun pour la culture et le patrimoine » de Ksar Saïd, en partenariat avec l'association méditerranéenne « Med 21 ». La cérémonie de remise du prix se déroulera le samedi 19 septembre 2026.

Publiée dans une nouvelle édition de 336 pages en 2026 par la maison Misakiani Éditions, cette œuvre historique est parue initialement en 2006. Elle avait déjà décroché le Grand Prix du roman tunisien en 2007. L'ouvrage retrace la biographie du célèbre savant Abderrahmane Ibn Khaldoun et les multiples épreuves qui ont jalonné son existence.

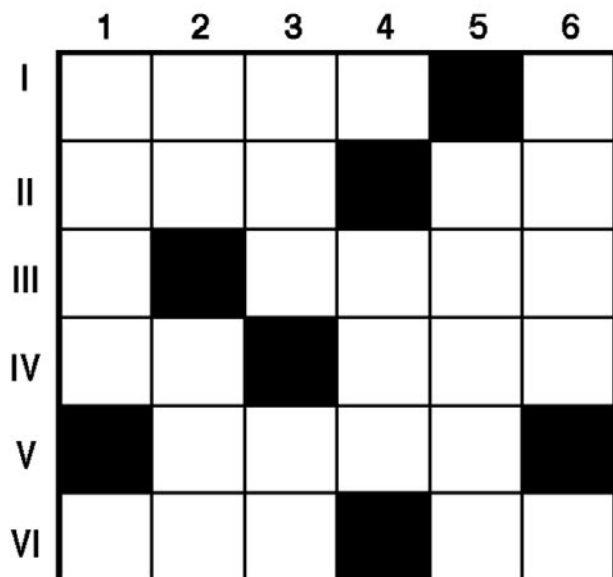
Pour rappel, le comité d'évaluation du prix — composé des historiens Abdelhamid Larguèche (président), Latifa Lakhdar et Faouzi Mahfoud — avait récompensé lors de l'édition 2025 le

Tunisien Moncef M'halla (catégorie Pays d'accueil), le Franco-marocain Mehdi Ghouirgate (catégorie Méditerranée) et la Sud-coréenne Karima Kim (catégorie International) pour sa traduction de la Muqaddima en coréen.

Deux prix honorifiques posthumes avaient également été décernés aux professeurs tunisiens Ahmed Abdesaleem et Aboul-Kacem Mohamed Kerrou.

TAP

Nombres croisés



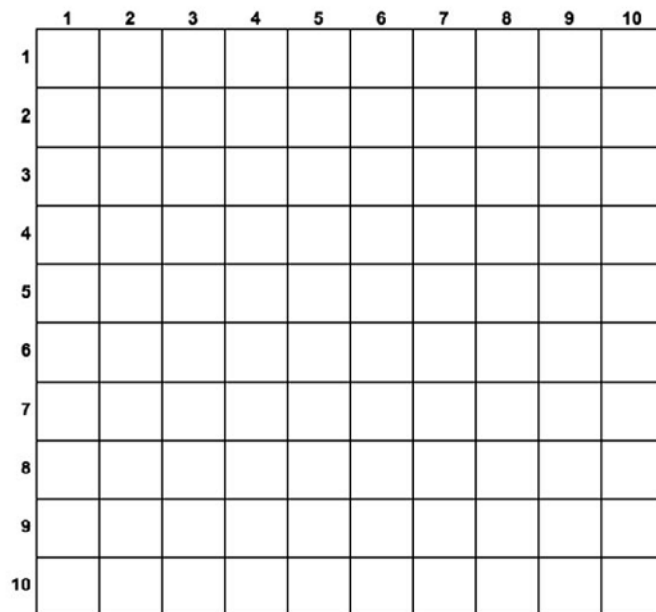
HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191



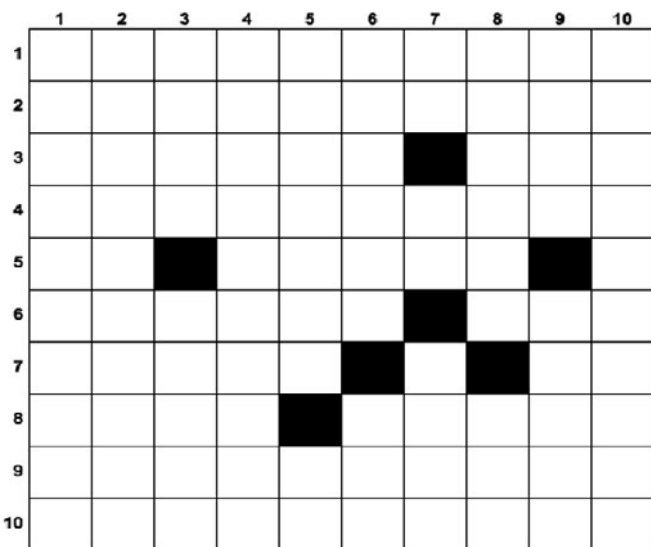
Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds ! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus ! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191



Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Le Brent s'approche des 100 dollars le baril

Les cours du pétrole étaient en hausse, hier, portés par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, prenait 1,48% à 98,44 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en octobre, gagnait 2,51% à 93,78 dollars.

HORAIRE DES PRIÈRES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:59	12:46	16:215	19:01	20:30

Météo

Alger	33	Tizi Ouzou	31
Tiaret	32	Béjaïa	33
Constantine	30	Oran	32

LAGHOUAT

Recensement des manuscrits détenus par les particuliers

Une large campagne de recensement des manuscrits détenus par les particuliers a été lancée par la bibliothèque principale de lecture publique Cheikh Bachir El-Ibrahimi de Laghouat, dans le cadre des efforts visant à valoriser et préserver le patrimoine manuscrit, en tant qu'élément de la mémoire nationale, ont indiqué, hier, les organisateurs. L'initiative s'inscrit dans le cadre des démarches de recensement et d'identification des manuscrits détenus par

les familles, les chercheurs et autres acteurs intéressés, leur authentification et intégration de leurs données parmi le fonds documentaire manuscrit national, de sorte à le sauvegarder et le préserver de toute détérioration et le mettre à la disposition des chercheurs, étudiants et passionnés de lecture, a indiqué la directrice de la bibliothèque principale, Sara Keddouda. Et de préciser que l'opération comprend la collecte d'informations liées aux manuscrits existants dans différentes régions de la wilaya, et le scannage de leurs contenus, avant de restituer les manuscrits à leurs propriétaires, avec pour objectif de sauvegarder le patrimoine manuscrit et le léguer aux générations futures. La bibliothèque principale de lecture publique invite les citoyens détenant des manuscrits ou des documents anciens de

valeur scientifique et historique, à prendre contact avec ses services et leur permettre de scanner et authentifier ce fonds manuscrit, en les assurant que leurs documents leur seront restitués.

PROTECTION CIVILE

3299 personnes sauvées de la noyade en une semaine

Dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 4724 interventions ayant permis de sauver 3299 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de pre-

mière urgence à 1248 autres et d'évacuer 176 personnes vers les structures sanitaires locales, durant la période allant du 30 août au 5 septembre 2026 à travers le territoire national, a indiqué hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile. On a toutefois déploré le décès par noyade en mer de 2 personnes et 5 autres dans des réserves d'eau. Les équipes de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 2109 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (198 incendies), Sétif (110) et Blida (93). En outre, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 186 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays.

MÉTÉO

Des pluies orageuses attendues à partir d'aujourd'hui dans plusieurs wilayas

Les services météorologiques prévoient de fortes pluies orageuses dans plusieurs wilayas du pays à partir d'aujourd'hui. Selon les mêmes services, les précipitations débuteront aujourd'hui et se poursuivront jusqu'à vendredi, avec une intensité plus importante aux premières heures de la matinée de jeudi. Les pluies commenceront dans les régions intérieures de l'Ouest, avant de s'étendre, dans la nuit de la journée d'aujourd'hui, aux régions côtières du

Centre, puis à celles de l'Est. Les wilayas concernées par ces précipitations sont notamment Tipaza, Alger, Boumerdès, Médéa, Bouira, Bordj Bou Arreridj et Sétif. Sont également concernées les wilayas de Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, M'Sila, Batna, Khenchela, Tébessa, Oum El Bouaghi, Oran et Tlemcen. Enfin, les wilayas de Djelfa, Tiaret, Laghouat, Saïda, El Bayadh, Sidi Bel Abbès, Naâma, Béchar, Béné Abbès et Tamanrasset sont également concernées.

MARCHÉS DE PROXIMITÉ D'ALGER

Des sorties pour s'enquérir de la disponibilité des fournitures scolaires

Les walis délégués des circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger ont effectué des sorties de terrain dans les marchés de proximité dédiés à la vente des fournitures scolaires pour s'enquérir de la disponibilité des manuels et des articles scolaires, dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué, hier, un communiqué des services de la wilaya. "En prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, les walis délégués des circonscriptions administratives ont effectué des sorties de terrain au niveau des marchés de proximité dédiés à la vente des articles et fournitures scolaires, où ils se sont enquis de la disponibilité des manuels, fournitures et

articles scolaires, tout en insistant sur la nécessité de garantir leur disponibilité à des prix abordables, permettant ainsi aux parents d'élèves d'acquiescer les besoins de leurs enfants dans les meilleures conditions", a précisé la même source. Par ailleurs, les services de la wilaya d'Alger ont procédé, au début de la semaine, à l'installation de 20 marchés de proximité, en vue de rapprocher les espaces de vente des citoyens, en prévision de la rentrée scolaire, précisant que la liste et les emplacements de ces marchés sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.facebook.com/share/p/18PVVmnMqj/?mibextid=wwXlfr>, a conclu le communiqué.

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER

Saisie de plus d'un quintal de kif traité provenant du Maroc

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont réussi à démanteler la structure criminelle d'un groupe organisé à ramifications internationales, dont l'activité prend sa source au Maroc, et à saisir plus d'un quintal de kif traité, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Selon la même source, « les services opérationnels de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont mené une opération qualitative qui s'est soldée par la saisie d'un quintal et 30 kilogrammes de kif traité, ainsi que par le démantèlement de la structure criminelle d'un groupe organisé à ramifications internationales opérant depuis le Maroc et l'arrestation de quatre de ses membres, à Maghnia et Alger ».

L'opération menée par les éléments de

la troisième circonscription de la police judiciaire d'El Biar « a permis d'intercepter et de saisir la première cargaison de stupéfiants à bord d'un véhicule utilitaire dans la périphérie d'Alger. La cargaison était destinée à être acheminée vers l'une des wilayas de l'est du pays ». Poursuivant les investigations, menées sous la supervision du parquet compétent, « d'autres quantités de stupéfiants ont été saisies dans les domiciles des suspects à Alger. Trois véhicules ainsi qu'une motocyclette utilisés par les membres du réseau criminel pour le transport et les déplacements ont également été récupérés ». À la suite de ces opérations, « les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Koléa », a précisé le même communiqué.

SANTÉ

Le tabagisme passif responsable de plus de 1,6 million de décès dans le monde

Quelque 2,7 milliards de personnes sont exposées au tabagisme passif dans le monde, dont la prévalence augmente en Afrique et au Moyen-Orient, et qui aurait causé 1,6 million de morts en 2023, selon une étude publiée, hier, dans The Lancet. Si "l'exposition au tabagisme passif est un risque sanitaire mondialement reconnu, pour lequel il n'existe aucun seuil d'inhalation sans danger", les auteurs ont passé au crible l'ensemble des études publiées sur le site PubMed - une bibliothèque en ligne d'études scientifiques médicales, gérée par les National Institutes of Health américains - de 2010 à 2025, pour tenter d'évaluer son impact sur neuf conséquences pour la santé, dont l'asthme. Leurs travaux s'efforcent, en synthétisant des enquêtes en population générale et des données sur la composition des ménages, d'estimer la prévalence de l'exposition au tabagisme passif et de quantifier la charge de morbidité qui lui est attribuable dans 204 pays et territoires entre 1990 et 2023, par âge et par sexe. Ils ont calculé qu'environ 2,7 milliards de personnes dans le monde avaient été exposées au tabagisme passif cette an-



née-là, dont 767 millions d'enfants de 0 à 14 ans. Cette exposition se serait soldée par 1,6 million de décès prématurés, sur les 8 millions de morts imputables au tabac en 2023. Le tabagisme passif aurait aussi fait perdre 44,8 millions d'années de vie en bonne santé au niveau mondial, principalement en raison de cardiopathies ischémiques, maladie du cœur causée par un manque d'oxygène dans le muscle cardiaque, selon cette étude. Chez les enfants, l'exposition au tabagisme passif aurait causé 5,16 millions d'infections des voies respiratoires, toujours en 2023. Les fumeurs passifs sont exposés à deux types de fumées : celle émanant de l'extrémité

incandescente des produits du tabac, et celle expirée par les fumeurs. La première, "ni filtrée ni issue d'une combustion complète", présente "des concentrations plus élevées de composés toxiques et cancérigènes" que la seconde. Ces expositions "augmentent le risque de maladies cardiovasculaires, respiratoires, métaboliques", rappelle l'étude, et les enfants "y sont particulièrement vulnérables". Selon l'étude, il est urgent de renforcer les politiques de lutte anti-tabac, "en particulier pour protéger les femmes et les enfants", dans "les lieux publics comme le cadre domestique", car le tabagisme passif "demeure un facteur majeur de perte de santé à l'échelle mondiale.

JIJEL

Le CRA distribue 2.000 cartables aux écoliers issus de familles sinistrées

Le Croissant-Rouge algérien (DRA) a distribué, mardi, 2.000 cartables scolaires aux écoliers résidant dans les zones touchées par les récents incendies ayant affecté la wilaya de Jijel. Le président de la commission nationale de gestion des catastrophes de cette organisation, Tahar Ksouri, a précisé que "dans le cadre de l'opération de solidarité menée par le CRA pour accompagner les fa-

milles touchées par les incendies, les aides en question ont été distribuées dans le cadre d'une caravane qui a sillonné les communes de Bordj Tahar, de Boucif Ouled Askour et de Djemaâ Beni Hbib". Cette caravane distribuera, en plus des cartables, des citernes d'eau munies de leurs accessoires, des équipements électroménagers, des matelas et des couvertures, ainsi que des

colis contenant des denrées alimentaires et des produits de nettoyage, a fait savoir M. Ksouri. De plus, le comité médical du CRA organisera des caravanes médicales dans plusieurs zones touchées de la wilaya où des auscultations médicales seront effectuées et des médicaments distribués, outre un soutien psychologique des sinistrés par des spécialistes en psychologie.